ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE TOULOUSE

Année 1936 — N° 6

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DE L'ÉLEVAGE DU FAISAN POUR LE PEUPLEMENT DES CHASSES

THÈSE

POUR

LE DOCTORAT VÉTÉRINAIRE

(Diplôme d'Etat)

Soutenue publiquement en Janvier 1936

DEVANT LA

FACULTÉ MIXTE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE TOULOUSE

PAR

M. CHARLIER

Né le 27 mai 1910 à Warmériville (Marne)

JURY

Président : M. BARDIER, Professeur à la Faculté de Médecine.

Assesseurs M. MARTIN, Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire.
M. PONS, Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire.

TOULOUSE
IMPRIMERIE F. BOISSEAU
34, RUE DU TAUR, 34
—
1936

Contribution à l'étude de l'élevage du faisan pour le peuplement des chasses

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE

PERSONNEL ENSEIGNANT

	MM.
DIRECTEUR	CUILLÉ.
PROFESSEURS HONORAIRES	LECLAINCHE.
	GIRARD.

PROFESSEURS

	MM.
I. — Physique et chimie médicale. Pharmacie	HERVIEUX.
II. — Anatomie descriptive et appliquée. Tératologie	PETIT.
III. — Physiologie. Thérapeutique générale	LAFON.
IV. — Hygiène. Botanique. Agronomie	CHELLE.
V. — Histologie. Anatomie Pathologique. Inspection des viandes	LOMBARD.
VI. — Parasitologie et maladies parasitaires. Dermatologie	MARTIN.
VII. — Pathologie et clinique médicales. Législation vétérinaire	DARRASPEN.
VIII. — Pathologie et clinique chirurgicales	N...
IX. — Pathologie et clinique du bétail et aviaire. Obstétrique	CUILLÉ.
X. — Pathologie générale. Microbiologie et maladies microbiennes. Police Sanitaire	DAILLE.
XI. — Zootechnie. Economie rurale	PONS.

PROFESSEURS AGRÉGÉS

Pathologie et clinique chirurgicales	LASSERRE.

COURS COMPLEMENTAIRES

Apiculture et maladies des abeilles	N...
Pisciculture et maladies des poissons	M. le Dr JAMMES.

CHEFS DE TRAVAUX

	MM.
Pathologie et clinique du bétail et aviaire	BERLUREAU.
Parasitologie et maladies parasitaires. Dermatologie	BRIZARD.

ASSISTANTS

MM. LADRAT et FLORIO.

La Faculté et l'Ecole déclarent n'être pas responsables des opinions émises par les candidats (Délibérations de la Faculté en date du 10 mai 1891 et du Conseil de l'Ecole en date du 13 juin 1924).

ÉCOLE NATIONALE VÉTERINAIRE DE TOULOUSE

Année 1936 — N° 6

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DE L'ÉLEVAGE DU FAISAN POUR LE PEUPLEMENT DES CHASSES

THÈSE

POUR

LE DOCTORAT VÉTÉRINAIRE

(Diplôme d'Etat)

Soutenue publiquement en Janvier 1936

DEVANT LA

FACULTÉ MIXTE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE TOULOUSE

PAR

M. CHARLIER

Né le 27 mai 1910 à Warmériville (Marne)

JURY

Président : M. BARDIER, Professeur à la Faculté de Médecine.

Assesseurs M. MARTIN, Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire.

M. PONS, Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire.

TOULOUSE

IMPRIMERIE F. BOISSEAU

34, RUE DU TAUR, 34

1936

R. UNIV.
BIBLIOTHEEK
LEIDEN

A LA MÉMOIRE DE MES GRANDS-PARENTS

ET

A MON GRAND-PÈRE

A MON PÈRE ET A MA MÈRE

Témoignage d'une affection profonde et d'une grande reconnaissance.

A MES FRÈRES ET A MES SOEURS

A MA FIANCÉE

A MON COUSIN VALÉRY ALLEAUX

CHEF DE SECTEUR HONORAIRE
DES SERVICES VÉTÉRINAIRES DE LA SEINE

AUX MIENS ET A MES AMIS

A MONSIEUR LE PROFESSEUR BARDIER

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE TOULOUSE

Qui nous a fait le grand honneur d'accepter la présidence de cette thèse.

A NOS JUGES

MONSIEUR LE PROFESSEUR PONS

Nous le remercions vivement d'avoir bien voulu agréer notre sujet de thèse et de nous avoir aidé dans son élaboration.

MONSIEUR LE PROFESSEUR MARTIN

Qui fut pour nous un maître dévoué et bienveillant.

A TOUS NOS MAITRES

Avant-Propos

Au sortir des Ecoles, nous aurions pu traiter une thèse de médecine ou de thérapeutique. Mais, puisque la chasse nous a toujours vivement intéressé, nous avons cru pouvoir lui consacrer l'objet de cet ouvrage qui devait couronner nos études vétérinaires.

Nous regrettons que le peu de temps dont nous avons disposé ne nous ait pas permis d'être aussi complet que nous l'aurions désiré.

I. — Introduction

Nos plaines et nos bois se dépeuplent de plus en plus. Les causes de la disparition du gibier sont multiples, elles tiennent aux méthodes modernes de l'agriculture, au défrichement incessant des terres, au nombre croissant des chasseurs et au perfectionnement de leurs armes. L'élevage du gibier devient un besoin impérieux si l'on veut continuer à goûter au sain plaisir de la chasse.

L'aviculture a fait ces années dernières des progrès considérables. L'élevage du gibier est resté fort en retard, parce que les éleveurs procèdent toujours comme ils l'ont appris de leurs pères. Ils se contentent de résultats médiocres qu'ils croient ne pouvoir dépasser et ils se consolent d'une mauvaise année par les années plus mauvaises encore qu'ils ont connues. L'élevage du gibier se généralise, cependant il demeure très coûteux ; c'est qu'il doit reposer sur des données scientifiques, non plus sur des secrets de gardes, et ainsi on obtiendra des résultats analogues à ceux de l'aviculture domestique.

Les vétérinaires sont rarement consultés, on les croit incompétents, ils peuvent et doivent être d'un grand secours en édictant une prophylaxie nécessaire et en

instituant des traitements rationnels et efficaces contre les épizooties fréquentes qui déciment les parquets.

L'élevage du faisan est indispensable, le faisan est chez nous un gibier artificiel qui ne peut prospérer abandonné à lui-même. Cet oiseau est très recherché par les propriétaires de chasses gardées qui sont fiers d'offrir à leurs invités un gibier de choix. Le faisan, en effet, par son départ brusque et bruyant, procure aux chasseurs les plus vives émotions ; la beauté de son plumage et la succulence de sa chair en font un gibier des plus appréciés.

Avant d'entreprendre cette étude, nous adressons nos vifs remerciements à ceux qui, par leur expérience et leur compétence, nous ont fourni une documentation certaine, à M. Paul Mégnin directeur de la *Revue cynégétique et canine et de l'Eleveur*, à M. le Docteur Degois vétérinaire à Rambouillet, à M. Vidron, Inspecteur des Eaux et Forêts à Rambouillet.

II. — Considérations générales sur le faisan

Les faisans constituent une famille très riche en espèces et en races. Ces oiseaux originaires de l'Asie, sont moins massifs que les gallinés et se rapprochent de la forme élancée et gracieuse des paons. Ils sont caractérisés essentiellement par le grand développement de la queue, surtout chez les mâles. Dans les grandes lignes, la conformation du squelette, des muscles, des viscères et des organes des sens est la même que celle des autres gallinacés ; toutefois, il est bon de signaler la grande pneumaticité des os des membres et pour cette raison il faudra éviter de saisir ces oiseaux par les pattes.

Le dimorphisme sexuel est très accusé. Le mâle revêt un plumage aux couleurs brillantes et harmonieuses, variables avec les différentes races, mais toujours d'une grande richesse de coloris. Les plumes sont arrondies et molles, celles de l'occiput et de la nuque forment dans plusieurs races des épis, des huppes ou des collerettes. La femelle est plus petite que le mâle, sa queue est courte relativement, son plumage a des teintes plus sombres et moins variées.

La tête est petite, oblongue. L'œil situé en arrière et au-dessus de la commissure des lèvres, est pourvu d'un iris généralement jaune. Le tour des yeux et les joues sont nus et papilleux. Le bec est court, crochu et faible. La langue est épaisse et charnue. Le cou est court. Les ailes sont brèves, les trois rémiges extérieures sont étagées et plus courtes que les quatrième et cinquième qui sont les plus longues. Les jambes sont emplumées. Ces oiseaux possèdent un éperon conique de médiocre longueur. Les doigts antérieurs sont réunis par une membrane jusqu'à la première articulation, le doigt médian est des deux tiers plus long que les latéraux qui sont égaux. Le pouce est libre. Les ongles sont faibles et presque droits, celui du pouce est très court et mousse. La queue est très longue, elle est formée de seize à dix-huit rectrices étagées, formant deux plans et se recouvrant comme les tuiles d'un toit.

Les faisans sont sauvages et solitaires, à la moindre apparence de danger ils se blottissent, puis s'envolent subitement avec une rapidité qui contraste avec leur apparente incapacité pour ce mode de progression. Leur vol est bruyant et souvent les mâles, en fuyant, font entendre des cris aigus et répétés qui peuvent se traduire par les syllabes suivantes : ko–ko–ko... ko–ko–ko ... ko... ko... ko., ainsi scandées. Le faisan fuit non seulement les autres oiseaux mais sa propre espèce. Les mâles et les femelles se rapprochent seulement au moment de la pariade, les mâles se livrent alors à des com-

bats furieux, où ils s'acharnent parfois jusqu'à la mort. Les faisans peuvent nager s'ils s'y voient contraints. Ils se plaisent dans les plaines boisées et humides où ils trouvent en abondance des insectes et des vers. Le jour, ils se tiennent à terre et s'avancent jusque dans les champs cultivés en bordure des bois. Le soir ils gagnent les grands arbres pour y passer la nuit.

Les faisans sont granivores et carnivores. Ils se nourrissent de graines de toutes sortes : baies de genévriers et de ronciers sauvages dont ils sont très friands, graines de genêts, de néfliers, de groseilliers, baies de sureau etc... Leur alimentation animale se compose de coléoptères, de vers, de larves, de papillons, de chenilles, de limaces, de souriceaux, d'escargots, de petites grenouilles, de serpenteaux, même des espèces venimeuses. Le Professeur Georges Nédeci de Bucarest a trouvé dans le gésier d'un faisan 726 insectes, un gland, neuf baies de ronce, un escargot.

Le coq faisan est polygame, même en liberté. Vers la fin du mois de mars il commence à rechercher les femelles « mais sans apporter dans ses amours, comme dit Cherville les ardeurs de la caille ou de la perdrix, c'est un sultan par ses mœurs comme par ses habits, il est plus empressé que tendre ». Les poules le quittent après la fécondation et chacune va déposer ses œufs dans le nid qu'elle a préparé, tantôt dans les plaines cultivées, tantôt dans les bois à l'abri d'un buisson. Souvent, elle se contente de rassembler des herbes sèches dans une dépression

du sol. En liberté la poule faisane pond quinze œufs. Ces œufs sont beaucoup plus petits que ceux de la poule de ferme et variables avec les différentes races.

L'incubation dure vingt-quatre jours environ. Les petits naissent couverts d'un duvet brunâtre à zones longitudinales plus claires. Ils courent en sortant de la coquille. Leur nourriture est d'abord essentiellement constituée d'insectes, ils ne mangent des graines qu'après quelques mois. Ordinairement le coq reste étranger à l'éducation des jeunes familles, cependant, quelquefois il revient à l'une d'elles après l'éclosion et l'accompagne jusqu'en septembre. A cette époque les liens de la famille se rompent, père, mère et enfants s'abandonnent. Au mois d'octobre ils se rassemblent encore pour picorer en groupe dans les champs, probablement par instinct de conservation, en effet, cette association éphémère ne se prolonge pas en dehors des repas du matin et du soir, rentrés au bois ils s'éloignent les uns des autres.

Comme tous les gallinacés, les faisans aiment à se poudrer pour se débarrasser des insectes qui les tourmentent.

Au début de l'automne s'effectue la mue : les petits revêtent les plumes brillantes de l'âge adulte. Cette poussée des plumes est souvent accompagnée d'un affaiblissement général.

La vie moyenne des faisans est de huit à dix ans. Cherville signale un coq qui a vécu quinze ans sans sortir de sa cage. Les femelles âgées, qui cessent d'être fécondes

vers l'âge de cinq ans, prennent parfois un plumage qui se rapproche de plus en plus de celui du mâle. Certains les appellent faisans coquars, expression vicieuse car elle désigne les hybrides du faisan et de la poule de ferme. La voix de ces femelles devient aussi semblable à celle des coqs, mais jamais leur ergot n'atteint le développement de celui des mâles.

Le faisan est trop beau pour être intelligent, il justifie le préjugé qu'ont certaines gens contre la surabondance des agréments extérieurs. Il est méfiant, mais sa méfiance est aveugle. Il ne possède pas cet instinct qui fait que certains oiseaux, comme le corbeau, distinguent le danger apparent du danger réel. Il ne sait pas comme le lièvre ou le lapin utiliser la subtilité de ses sens pour reconnaître le piège sous l'appât attrayant qui l'invite.

Le moindre brouillard suffit à l'égarer. De plus, la richesse de ses habits lui inspire des délicatesses de petite maîtresse ; quand le tapis des feuilles est humide, de crainte de mouiller ses pattes, il va percher confortablement à la cime d'un grand arbre pour mieux se livrer à la vue de tous ses ennemis. Le soir, c'est pis encore, peut-être, croit-il que ses ennemis comme les fidèles de l'évangile, ont des oreilles pour ne point entendre, il les appelle à lui par des cris sonores et répétés.

La femelle niche au bois et par terre, pour la plus grande commodité des renards, des fouines, des putois et des belettes. Elle se perche quand les petits sont assez forts pour s'élever avec elle sur les plus basses branches.

Pour toutes ces raisons le faisan a toujours été et restera toujours en France un gibier factice. Comme l'a très justement écrit Cherville « Le jour où on cessera de protéger sa multiplication sera bien près de celui où il aura cessé d'exister ». La preuve en est, qu'au moment de la révolution, il a complètement disparu dans les bois où il s'est trouvé livré à lui-même. Nous donnons ici l'opinion du duc de Penthièvre : « L'impossibilité d'acclimatation absolue dans nos contrées ne tient pas à la délicatesse de son tempérament, il supporte à merveille les froids de nos latitudes. Les habitudes mixtes du faisan qui est tour à tour l'hôte des bois et de la plaine, ses instincts vagabonds et la grosseur de son corps seront toujours pour lui des causes de destruction dans des contrées aussi peuplées que la France ».

Le faisan est un des gibiers à plume les plus estimés. Les anciens depuis longtemps ont vanté ses qualités : « La chair du faisan produit plusieurs bons effets, elle nourrit beaucoup, produit un bon suc et fournit un aliment solide et durable ; ce qui fait qu'on le recommande aux convalescents ». On lui accordait même des propriétés médicinales : « On prétend que son usage est salutaire aux épileptiques et à tous ceux qui ont été attaqués de convulsions. On se sert de son fiel pour dissiper les taches de la cornée et sa graisse appliquée extérieurement fortifie les nerfs, dissipe les douleurs de rhumatismes et résoud les tumeurs ».

La classification des phasianidés constitue un problème

des plus complexes de l'ethnologie, il en existe autant qu'il a été écrit de traités sur le faisan. Nous ne nous proposons pas dans cet ouvrage d'en édifier une nouvelle. Nous dirons simplement que la plus rationnelle doit s'appuyer sur l'espèce physiologique, basée sur l'épreuve de la reproduction. C'est ainsi que Cornevin range tous les faisans en un seul genre : le genre phasianus, comprenant cinq espèces qui sont les suivantes :

I. *Phasianus colchicus* — Faisan de Colchide.
II. *Phasianus Pictus* — Faison doré.
III. *Phasianus Wallichii* — Faisan de Wallich.
IV. *Phasianus Nychtemerus* — Faisan argenté.
V. *Phasianus Crossoptilon* — Faisan oreillard.

Ces espèces comptent chacune de nombreuses races. Seule la première espèce nous intéresse, et nous décrirons plus loin non pas les faisans tels qu'on les tue, mais les différentes races du *phasianus colchicus* qui servent à peupler nos chasses. Toutes ces races se croisent entre elles et donnent des produits très variés. Peu importe à l'éleveur d'obtenir des sujets purs, il réclame de ses élèves trois grandes qualités, il veut un gibier rustique, à la fois bien volant et assez sédentaire.

III. — Historique

Si Castor, Pollux, Orphée et leurs quarante six compagnons n'étaient pas partis, sous le commandement de Jason, prince de Thessalie, à la conquête de la Toison d'or, les chasseurs d'Europe seraient peut-être privés du plaisir de tirer ce « roi du gibier », comme l'a qualifié Elzéar Blaze : le faisan. Les plus anciennes traditions rapportent en effet à Jason l'importation en Europe de l'oiseau du Phase. Il semble que le faisan commun originaire de la Colchide, aujourd'hui le Caucase, ne fut introduit à Rome que sous les proconsuls avec les épaves de la civilisation grecque. Ni Pétrone, ni Juvénal ne le signalent dans les peintures des orgies romaines, et Pline le classe dans le court chapitre qu'il accorde aux oiseaux étrangers.

Les faisans furent importés dans les Gaules par les Romains, mais ils y restèrent longtemps oiseaux de volière. Charlemagne en faisait élever dans ses « Villas » et les recommandait aux soins de ses intendants par les capitulaires. Ils furent en grand honneur sous la féodalité, les chevaliers prononçaient des vœux sur le faisan comme sur le paon et le héron.

C'est sous Henri IV que l'oiseau de volière devint gibier, mais pour ainsi dire uniquement dans les capitaineries royales. Les fauconniers semblent avoir oublié le faisan, la fauconnerie de Louis XIII, qui était cependant très complète, n'avait point de « vol de faisan ».

Peu à peu, des capitaineries royales, ils se répandirent dans les chasses des grands seigneurs, on les rencontrait en Touraine, dans le Berry, en Anjou. Les princes allemands l'acclimatèrent. Le fameux préteur de Strasbourg, Kinglin, contribua beaucoup à leur propagation en faisant clôturer en 1750 des forêts appartenant à la ville et en les peuplant, à ses frais, de faisans. A un certain moment les faisans devinrent si nombreux en Provence que Pierre Quiqueran la comparait à la Colchide. Ils vivaient aussi très nombreux en Corse dans les plaines de Campoloro et d'Aleria.

Après la Révolution, les faisans diminuèrent en France, tout le monde pouvant chasser et abusant de ce droit. L'élevage du faisan connut un renouveau sous le premier Empire.

Aujourd'hui, les faisans ne se rencontrent que dans les chasses gardées et à leur voisinage, principalement dans les départements de la Seine-et-Oise, de la Seine-et-Marne, de l'Oise et de la Marne où les propriétaires s'occupent avec soin de leur repeuplement. C'est qu'en effet le faisan gibier ne peut être en France que le fruit d'un élevage et d'une protection spéciale. Il n'existe en

France qu'un département où les faisans vivent réellement à l'état sauvage, c'est la Corse.

La patrie d'origine de tous les faisans est l'Asie. Le faisan commun, *phasianus colchicus vulgaris* vit dans la Colchide.

Le faisan à collier, *phasianus colchicus torquatus* est originaire du Nord de la Chine, il a été introduit avec beaucoup de succès dans plusieurs parties du globe. Fernand Lopez en 1518 l'a apporté à Sainte-Hélène. De l'Angleterre où il s'était très répandu il passa en France vers 1780 d'après Buffon.

Le faisan versicolore, *phasianus colchicus versicolor* vit à l'état naturel dans certaines contrées du Japon. Un couple a été importé à Amsterdam en 1840, la femelle mourut et par sélection on arriva à reproduire la race en accouplant le mâle avec une femelle de race voisine. A la mort du comte de Derby qui les possédait, ces faisans furent vendus en grande partie pour peupler les chasses italiennes. Les Anglais ont ensuite rapporté plusieurs spécimens du Japon.

Le faisan vénéré, *phasianus colchicus veneratus*, provient des parties septentrionales de la Chine où il vit dans les montagnes au Nord et à l'Est de Pékin. Le premier fut importé par Reèves qui le fit placer dans une cage du Jardin Zoologique de Londres. En 1870, il commençait à apparaître dans les volières de France.

Les faisans communs, à collier et versicolore ont été mêlés sur les chasses anglaises, on n'y rencontre guère

de sujets purs. Les Anglais ont obtenu par mutation un faisan qu'ils ont bien fixé, son plumage est plus sombre que celui du faisan commun. Ils vantent beaucoup les qualités de cet oiseau de chasse.

En France, on rencontre surtout des métis du faisan commun, du faisan à collier et du faisan de Bohême, beaucoup de faisanderies font couver des œufs qu'elles achètent en Angleterre, ce qui aboutit à un métissage encore plus complexe.

IV. — Description des races utilisées

Nous nous proposons seulement ici de décrire les races qui servent de souches à la production des sujets de chasse. Etant donnés la facilité de croisement entre ces races et les essais constants que font les éleveurs pour augmenter la rusticité et le caractère sauvage de leur gibier, il est très rare de tuer des faisans de race pure.

Toutes les races utilisées actuellement appartiennent à l'espèce *phasianus colchicus* et se résument à quatre : le faisan commun, le faisan à collier, le faisan versicolore et le faisan vénéré. Un éleveur anglais est bien arrivé en 1856 à peupler un bois de faisans dorés par un agrainage soigneux, peut-être ces oiseaux auront-ils un avenir dans la chasse ? Après quelques essais, le faisan argenté a été abandonné à cause de sa méchanceté qui obligait les autres faisans à fuir. Alphonse Blanchon propose comme gibier à introduire le faisan de Wallich et le faisan d'Elliot ; il est très difficile de prévoir, d'après les mœurs d'un oiseau, ce qu'il donnera comme animal de chasse une fois sorti de son habitat d'origine.

1. *Le faisan commun*
ou phasianus colchicus vulgaris.

Le mâle pèse jusqu'à un kilogramme et demi, un vieux coq peut atteindre un mètre de longueur, la queue comptant pour moitié. La tête et le cou sont verts avec des reflets bleus. L'iris est jaune. Les yeux sont entourés d'une partie charnue chagrinée, rouge écarlate, qui s'étend sur les joues. Au-dessus des oreilles les plumes forment deux épis que l'oiseau redresse fièrement au moment des amours. La poitrine et les flancs sont marron pourpré brillant. Le manteau est brun, bordé de marron. Le bas du dos est bai avec des mouchetures violettes. La queue est longue et effilée, les deux pennes supérieurs sont plus longs, sa couleur est d'un gris olivâtre avec des bandes transversales noires. Les tarses sont gris de plomb.

La femelle est plus petite que le mâle, sa queue est moins longue. Son plumage est terne et presqu'uniforme, variant du gris fauve au marron jaune. Les vieilles femelles montrent des reflets métalliques à la base du cou. Les œufs sont ovoïdes, plus petits que ceux de la poule de ferme, d'un bleu verdâtre marqué de petits points blancs à peine perceptibles et disposés en zones circulaires autour de l'œuf. L'incubation est de vingt-quatre à vingt-six jours.

Les petits ont jusqu'à la première mue le plumage de la mère, à ce moment les mâles prennent les couleurs du père.

On décrit de nombreuses variétés dans cette race une seule mérite d'être mentionnée ici : le faisan de Bohème, qui est très répandu dans toutes les chasses. Le faisan blanc n'est qu'un albinos, le faisan panaché qu'un albinos incomplet.

Le faisan de Bohême. — Il est ainsi appelé parce qu'il s'est très répandu dans ce pays. Le coq a le plumage plus terne que celui du faisan commun proprement dit, il présente souvent des traces de collier blanc. La poule est plus grosse que la poule commune, son plumage est gris cendré.

2. *Le faisan à collier*
ou phasianus colchicus torquatus.

Ce faisan est de taille légèrement inférieure à celle du faisan commun.

Le mâle a le dessus de la tête fauve nuancé de vert. L'iris est jaune. L'œil est surmonté d'une bande sourcillière blanche. La partie charnue, rouge sang qui entoure les yeux est semée de quelques fines plumes blanches. La partie supérieure du cou ainsi que les épis sont d'un beau vert foncé. Au tiers inférieur du cou se dessine un collier blanc éclatant, étroit en avant et en arrière, mais plus large sur les côtés. Les plumes du camail sont marron, noires au milieu et bordées d'un double liseré blanchâtre et de couleur rouille avec une pointe noire ou d'un vert métallique. Le dos et le croupion sont verts mais avec des nuances différentes qui se

fondent sur les côtés en gris cendré. La poitrine est d'un roux pourpré, chaque plume étant bordée de violet à reflets métalliques. Les plumes du flanc sont fauve clair, marquées à leur extrémité d'une grande tache violette. Le ventre est noir à reflets pourpres et chatoyants. Les grandes couvertures des ailes sont grises nuancées de vert clair. La queue est olive marron bordée de violet rouge, elle est traversée à intervalles réguliers de bandes noires. Les tarses sont gris.

La femelle a sous l'œil une bandelette de plumes courtes et noirâtres. Le dessus du corps est brun sombre avec des raies ocres à chaque plume. La gorge est blanchâtre, le ventre fauve, les flancs sont tachetés de noir. La queue est barrée de bandes brunes distinctes alors qu'on les distingue à peine chez la faisane commune.

Les œufs sont plus petits que ceux de la faisane commune. Ils sont d'un bleu tendre ou verdâtre et tiquetés de bleu plus foncé. La ponte est plus hâtive. L'incubation est de vingt-quatre à vingt-cinq jours.

Les petits sont de la couleur de la mère, les mâles prennent la livrée du coq pendant la première année.

Cet oiseau robuste convient particulièrement aux climats froids, son vol est haut et rapide.

Le faisan de Mongolie. — C'est une variété du faisan à collier. Il se distingue surtout du précédent par son gros volume, la coloration plus claire de ses épaules et de ses flancs, l'étroitesse des bandes de sa queue. Son iris est noir. Son ventre possède des nuances plus chaudes

d'un roux plus sanguin. Le plumage de la femelle est dominé par le roussâtre, elle possède des lignes longitudinales sur la tête, transversales sur le cou. Les bandes de la queue sont peu apparentes.

Le faisan de Mongolie est très recherché à l'étranger pour les croisements à cause de ses départs foudroyants. Il ne s'accouple pas en liberté. Il est très rare en France.

3. *Le faisan Versicolore ou phasianus colchicus versicolor.*

Sensiblement de la même taille que le faisan commun, il est plus svelte et ses mouvements sont plus rapides.

Le mâle a le sommet de la tête, la nuque et le haut du cou d'un vert doré à reflets pourpres et violets sur lequel se détachent les parties nues de la face en cramoisi brillant. L'iris est jaune. Les deux épis latéraux sont verts. La gorge, le cou et le plastron sont bleu métallique. La poitrine et le dessous du corps sont d'un vert foncé très brillant. Le manteau et les scapulaires sont zonés de blanc jaunâtre sur un fond vert métallique. Les couvertures des ailes semblent lavées de vert, de lilas, de gris, suivant l'incidence de la lumière. La queue un peu moins longue que celle du faisan commun est grisâtre, barrée de petites bandes transversales noires.

La femelle est plus petite que la poule commune, sa coloration est sensiblement la même, les parties supérieures du corps sont plus métalliques et les parties inférieures sont davantage maillées de noir.

Les œufs sont verts, légèrement bronzés. Chez les jeunes la première mue est plus tardive que pour les faisans communs.

Ce faisan est très prolifique, mais très sauvage et silencieux au percher. C'est un bon oiseau de chasse et qui donne avec le faisan commun d'excellents produits.

4. *Le faisan vénéré ou de Reèves*

phasianus colchicus veneratus, vel syrmaticus, vel Reevesii.

Il est essentiellement caractérisé par le grand développement de sa queue qui est disproportionnée avec la taille de l'oiseau, elle atteint souvent un mètre soixante.

Chez le mâle la tête est noire, couverte d'une coiffe blanche et ne porte pas d'épi. Une tache blanche se montre autour de l'œil dont l'iris est rougeâtre. Le collier blanc et complet est doublé en dessous d'un collier noir. Le cou, la gorge, le dos et le croupion sont jaune d'or avec des plumes cerclées de noir et imbriquées en écailles. Les plumes des ailes sont blanches bordées de rouge avec des losanges blancs et noirs au centre. Les plumes de la queue, à tige noire, possèdent des barbes blanches et grises bordées de jaune, elles sont zébrées de noir sur toute leur longueur. Les tarses sont jaune clair.

La femelle a l'occiput brun marron, les sourcils jaunes, le collier jaune roux. Les plumes de la gorge sont rougeâtres et maculées de blanc. Les œufs sont bronzés. Les petits prennent tôt les couleurs du mâle.

Sa sauvagerie a tout de suite désigné cet oiseau pour la chasse et l'a écarté de la volière. Très prolifique, d'un brancher haut et silencieux, d'un vol rapide, d'une beauté splendide avec une chair abondante et exquise, il semblerait être un gibier parfait. Malheureusement il n'aime pas la compagnie, c'est un querelleur, un batailleur terrible qui fait le vide autour de lui. Voici pourquoi les gardes ne l'aiment pas et pourquoi il est si peu répandu. Cependant il compte des amateurs qui affirment que sa réputation est surfaite.

V. — Elevage

Le repeuplement d'une chasse en faisans peut se faire de trois façons différentes :

a) Par lâcher de reproducteurs sur le terrain ;

b) Par reproduction naturelle des faisans en parquets ;

c) En faisant couver à des poules de ferme les œufs de faisans pondus dans les parquets spéciaux.

Nous allons décrire ce dernier mode qui constitue l'élevage proprement dit et nous donnerons au cours du travail des indications pour les deux premiers modes.

L'élevage du faisan se fait suivant deux méthodes : la méthode anglaise et la méthode française. Les Anglais emploient le système du cantonnement mobile qu'ils déplacent chaque année. Les Français font l'élevage à demeure fixe. La première méthode est de beaucoup la préférable, elle permet une meilleure prophylaxie des maladies parasitaires et microbiennes qui peuvent décimer l'élevage, alors que dans la méthode française la désinfection est pratiquement impossible.

L'élevage du faisan devra être guidé par cette idée qu'il faut produire un gibier sauvage et bien volant, non un oiseau de basse-cour.

A. Elevage des reproducteurs.

1. *Reprise des reproducteurs.*

Il est toujours préférable d'utiliser des reproducteurs ayant connu la vie en liberté ; ceux-ci donneront de meilleurs sujets de chasse, plus vigoureux, ils s'adapteront mieux à la vie des bois, plus sauvages, ils offriront au chasseur un plus beau tir. Il faut donc rattrapper les faisans destinés à produire les œufs.

La reprise des faisans sur la chasse se fait à deux époques. La première reprise, au début d'octobre, donne des faisans indemnes de plomb ; la seconde s'effectue fin décembre, avant la fermeture de la chasse puisqu'ensuite la loi interdit cette pratique.

Tout d'abord, il faudra amener les faisans sur les places de reprise par un agrainage approprié ; à cet effet on conseille d'arômatiser le blé avec de l'essence d'anis. Ensuite, les faisans doivent être familiarisés avec les appareils de reprise qui seront momentanément calés ; ils seront mis en état de fonctionner au moment de les utiliser. On se sert ordinairement de mues que l'on dispose dans les sentiers d'agrainage. Lorsqu'un faisan pénètre sous la mue, attiré par les graines, il heurte le système de déclanchement, le piège se rabat sur lui et le maintient prisonnier.

On a intérêt à reprendre les faisans de bordure qui quittent facilement la propriété. Ceci est parfait s'ils doivent uniquement servir pour la ponte, mais présente

un gros inconvénient si on doit les lâcher pour effectuer leur dernière couvée au bois. Dès qu'ils sont en liberté, ils regagnent leur ancienne demeure où ils élèveront leurs petits. On peut remédier à cela en faisant des échanges d'oiseaux avec des chasses éloignées.

2. *Choix des reproducteurs.*

Il est de première nécessité de n'utiliser que des sujets sains et sans tare. Les poules de deux ans sont celles qui donnent le maximum d'œufs fécondés. Les meilleures pondeuses pourront être sélectionnées par l'emploi du nid-trappe qui maintient la poule prisonnière et permet son identification ; ensuite elles seront baguées pour être utilisées de préférence l'année suivante. Les faisandeaux qui n'atteignent pas 700 grammes sont écartés. On garde les adultes jusqu'à trois ans pour les femelles, quatre ans pour les mâles. Les faisandiers se basent sur la longueur de l'ergot et l'aspect général de l'oiseau pour discerner l'âge des faisans qui ne sont pas munis de bague. Les débiles, les tarés, les vieux sont relâchés pour le tir.

3. *Parquets de conservation.*

Ce sont des endroits clos où l'on maintient les faisans au fur et à mesure de leur reprise jusqu'au moment de les mettre dans les parquets de ponte.

Le choix du terrain est très important. Le sol doit être plat ou légèrement en pente pour faciliter l'écoulement des eaux de pluie, sec et non bourbeux, fertile et

partiellement boisé. Ce terrain doit être exposé à l'Est et abrité des vents du Nord. On le plante d'arbres et d'arbustes qui composent un bon couvert et dont les fruits servent à la nourriture des faisans. On recherche pour ces plantations : le cornouiller, le genévrier, le framboisier, le fusain, le mérisier, le groseillier, le roncier, le sureau, le sorbier des oiseaux ainsi que les arbres à feuilles persistantes tels que l'épicéa. La vigne-vierge que l'on fait ramper sur le sol et le mahonia à feuilles de houx donnent un couvert bas et dense très apprécié.

Il est préférable de conserver ces oiseaux dans de vastes parquets, bien qu'à la faisanderie de Rambouillet, que nous avons eu l'occasion de visiter, les reproducteurs séparés par sexes et groupés par quinze sont maintenus tout l'hiver dans les petits parquets qui serviront ensuite à la ponte. On estime que la surface à donner à ces parquets est de 20 à 30 m² par oiseau.

Ordinairement on construit des parquets de 2.000 à 3.000 m² pour loger 100 faisans.

Les parquets seront autant que possible éloignés des routes pour conserver aux oiseaux leur tranquillité et leur caractère sauvage. Le garde habitera à proximité pour prodiguer plus facilement ses soins et interdire aux bêtes nuisibles l'accès de la demeure des oiseaux.

L'emplacement choisi sera entouré d'un grillage de 1 m. 80 à 2 m. de haut, clôture fixe dans le système français ou panneaux mobiles maintenus par des pieux dans le système anglais. Au sommet du grillage ou des

panneaux on placera des bavolets débordant de chaque côté de 25 cm., empêchant les faisans de s'échapper et les bêtes nuisibles de s'introduire.

Les parquets français, destinés à servir pendant plusieurs années de suite, devront être soigneusement désinfectés après le départ des faisans. Cette désinfection peut se faire en répandant sur le sol, par temps humide de préférence, de la chaux vive ou du sulfate de fer et du sel marin. Quelques jours après on enfouira le désinfectant par un labour, par un béchage ou mieux par des binages répétés.

Dans ces parquets non couverts les faisans sont entravés. Il existe plusieurs types d'entraves, elles consistent toutes à passer une lanière de cuir mince entre les rémiges et à venir la fixer ensuite autour de l'humérus, pour empêcher l'extension de l'aile et par suite le vol. Les poules et les coqs peuvent sans inconvénients y cohabiter jusqu'au mois de mars.

L'alimentation devra maintenir les oiseaux dans un bon état de santé, sans les pousser à l'embonpoint. Une poule trop grasse ne donne jamais beaucoup d'œufs et ceux-ci sont souvent clairs. On pourra se contenter de distribuer uniquement du gros blé à raison de soixante grammes par tête et par jour, ce blé sera trempé la veille dans l'eau bouillante sortant du feu et égoutté toute la nuit. Souvent on incorpore au blé, du sarrasin, de l'orge, du sorgho, du riz. Le maïs ne

peut être utilisé qu'en proportions très faibles parce qu'il engraisse et rend les oiseaux lymphatiques.

La distribution de la nourriture se fait en deux fois, à sept heures du matin et à quatre heures du soir. Elle doit se faire dans des mangeoires très propres et nombreuses afin que les forts et les gourmands ne mangent pas tout au détriment des faibles qui dépériraient. De plus, il faudra toujours mettre à la disposition des faisans de la verdure bien fraîche, de l'herbe mille feuilles, de la chicorée sauvage, des choux ou à défaut des betteraves et des carottes hachées. L'eau de boisson devra être très propre et renouvelée chaque jour, en cas d'épizootie on l'additionnera de deux grammes d'acide sulfurique ou de cinq grammes de sulfate de fer par litre.

4. *Parquets de ponte.*

Vers le 15 mars, un peu avant la manifestation des amours, les faisans doivent être mis dans les parquets de ponte. Ces parquets sont encore établis sur un sol sain et sec et dans un endroit très calme. Nous prendrons comme types les petits parquets de Rambouillet. Ils sont construits en série, adossés au mur de clôture et exposés au midi. Ils comprennent un mur de maçonnerie d'un mètre de hauteur, surmonté d'un grillage métallique de 1 m. 40. La porte située dans un coin de la façade est pleine jusqu'à un mètre au-dessus du sol. Ainsi les coqs ne se voient pas et ne sont pas tentés de se battre sans cesse, comme ils le feraient au travers du grillage. Le

toit est formé par un grillage métallique qu'on pourrait avantageusement remplacer par un filet de chanvre tressé. Au centre se trouve un perchoir constitué par un tronc d'arbre mort avec de courtes branches latérales. Ces parquets ont 3 mètres de façade, 4 mètres de profondeur ; la hauteur ne doit guère excéder 2 mètres, pour éviter que les faisans prennent trop de vitesse, lorsqu'effarouchés, ils s'envolent et vont buter sur le grillage supérieur. Le sol est en terre que l'on désinfecte tous les ans avec de la chaux ou avec du sel dénaturé et du sulfate de fer ; il doit être ni trop sec, ni trop humide. Un abri est constitué par une planche de chêne de 1 m² de surface qui peut s'appuyer à volonté contre le mur. Avant de les faire habiter, on peut y faire pousser des plantes à végétation rapide.

Dans chacun de ces parquets on met cinq poules et un coq. Certains éleveurs préfèrent mettre des faisans entravés dans des parquets non couverts, les poules faisanes peuvent ainsi être visitées par les coqs sauvages du voisinage.

Les oiseaux qui viendraient à se fatiguer seront remplacés par des poules et des coqs conservés à sexes séparés dans des parquets spéciaux, dits de réserve, où ils ne sont soumis à aucun chauffage. Il est utile de changer tous les huit jours les coqs en service, on obtient une ponte plus abondante et une proportion d'œufs clairs plus faible.

Dès le 15 mars, le régime doit être modifié et rendu

plus aphrodisiaque pour augmenter le pouvoir reproducteur des mâles, avancer et accroître la ponte des femelles. Ce régime spécial s'appelle le chauffage. La date à laquelle doit être commencé le chauffage n'est pas rigoureusement fixe, il faut tenir compte du climat et de la nature du terrain où se pratique l'élevage. En effet les œufs ne peuvent être conservés longtemps avant la mise en incubation. Les naissances sont donc avancées dans la même mesure que la ponte, il faudra, qu'à cette époque, l'élevage des jeunes puisse se faire avec des conditions extérieures favorables. Dans presque toutes les faisanderies actuelles le chauffage est pratiqué, quelques éleveurs cependant le condamnent encore. Nous croyons qu'il est d'un bon usage quand il n'est pas exagéré, puisqu'il rétablit, tout au moins, la date normale de la ponte qui est retardée chez les poules maintenues en captivité.

Ce régime est obtenu en ajoutant à la ration de la viande et du chénevis. Il faut en plus introduire dans la ration du calcaire sous forme de coquilles d'huîtres pilées, afin que les œufs soient pondus avec une paroi suffisamment épaisse.

Nous donnons ici, comme exemple et à titre indicatif, l'alimentation de ponte telle qu'elle est pratiquée actuellement à la faisanderie de Rambouillet qui élève annuellement plus de 2.000 faisans. Les chiffres ci-dessous sont donnés pour 500 faisans.

Premier repas de 6 h. à 7 h. : *Distribution de pâtée.*

Sa composition varie progressivement. Nous indiquons en même temps le nombre d'œufs pondus par jour.

Jours	Nombre d'œufs récoltés par jour	Biscuits ou mie de pain rassise	Viande	Poudre de gentiane	Coquilles d'huîtres
1er jour	30	2 kg.	500 gr.	100 gr.	100 gr.
2e jour	30	2 kg.	500 gr.	100 gr.	100 gr.
3e jour	35	2, 5 kg.	500 gr.	100 gr.	100 gr.
4e jour	35	3 kg.	1 kg.	100 gr.	100 gr.
5e au 15e	38	3 kg.	1 kg.	100 gr.	100 gr.
16e jour	40	3, 5 kg.	1, 5 kg.	100 gr.	100 gr.
à partir du 17e	40	4 kg.	1, 5 kg.	100 gr.	100 gr.

Après le dix-septième jour la composition de la pâtée reste constante. Le nombre d'œufs continue à augmenter.

2° De 7 h. à 9 h. *Abreuvoir.* Aux premiers signes de diarrhée l'eau est remplacée par de l'eau de riz.

3° De 10 h. à 11 h. *Agrainage.* 12 l. 5 de blé, 12 l. 5 de sarrasin, 2 l. de chénevis moulu. Cette proportion de chénevis ne doit pas être dépassée, l'alimentation deviendrait trop échauffante, les œufs diminueraient de volume et beaucoup ne seraient pas fécondés.

4° De 15 h. à 16 h. *Distribution de verdure* (tous les deux jours). Le plus souvent ce repas est constitué de choux coupés pour permettre aux faisans de picorer la moelle dont ils sont très friands.

5° De 16 h. à 17 h. *Ramassage des œufs.* La ponte commence au début d'avril. Les poules pondent sous

l'abri déjà indiqué, mais il n'est pas rare de trouver des œufs n'importe où dans les parquets. La ponte est d'abord faible, puis augmente progressivement jusqu'au 20 avril environ. La ponte bat son plein pendant trois semaines c'est-à-dire jusque vers le 10 mai. On récolte alors trois à quatre œufs par parquet et par jour. Ensuite elle diminue. Si le temps est froid et pluvieux, la ponte reste longtemps faible. Le nombre d'œufs pondus dépend de l'âge et de la vigueur des faisanes et aussi de la conduite du chauffage. Ce nombre peut atteindre 40, mais chaque poule donne en moyenne 20 œufs.

Les œufs doivent être récoltés une fois ou mieux deux fois par jour (midi et soir). Il serait imprudent de les laisser plus longtemps dans les parquets, car les mâles et même les femelles pourraient prendre l'habitude de les manger, habitude qu'il est très difficile de faire perdre. Les coqs s'amusent parfois à faire rouler les œufs pondus au milieu des parquets et les brisent. Pour éviter de déranger les faisans on profite de la distribution d'un repas pour ramasser les œufs. Il est préférable aussi que ce soit toujours le même faisandier qui pénètre dans les mêmes parquets, les oiseaux s'habituent à lui et ne s'effarouchent pas. Les œufs recueillis sont l'objet de grands soins. Lorsqu'ils sont petits, à coquille rugueuse, mince, de nuance claire, ils sont de mauvaise qualité et ne peuvent être conservés pour l'incubation. Les œufs ternes sont nettoyés soigneusement avec une éponge imbibée d'eau tiède. Les œufs jugés bons sont

datés. Pour conserver au germe toute sa vitalité, les œufs ne doivent pas être gardés plus de 15 à 20 jours avant l'incubation. On les place couchés sur un lit de sciure ou de son. Ces œufs doivent être retournés complètement chaque jour pour empêcher l'adhérence du jaune à la coquille, ce qu'on peut obtenir facilement en retournant des caisses pleines de son qui renferment les œufs. On vend dans le commerce des caisses spéciales à retournement plus ou moins automatique. Les œufs destinés à l'incubation seront placés dans un local frais, obscur et aéré, un cellier par exemple.

Vers le 15 mai les poules et les coqs sont retirés des parquets de ponte et de réserve. Certaines poules peuvent encore pondre huit à dix œufs, qu'elles couveront elles-mêmes, soit dans les parquets de reproduction, soit dans la chasse où les reproducteurs vont être lâchés. Les parquets de reproduction sont de vastes enclos, dans lesquels les faisans entravés se reproduisent naturellement, ceci constitue la méthode Dannin.

B. Conduite des couvées.

La faisane en captivité ne demande qu'exceptionnellement à couver les œufs qu'elle a pondus. On se trouve dans l'obligation de les confier soit à une mère mercenaire, soit à un incubateur artificiel. L'incubateur artificiel est employé dans certaines faisanderies d'Angleterre, en France on ne l'utilise pratiquement pas ; les essais

qui ont été pratiqués à Rambouillet n'ont pas donné de résultats satisfaisants. Les œufs de faisans sont confiés à des mères mercenaires, à des poules, quelquefois à des dindes. Les dindes possèdent de hautes qualités de couveuses, elles peuvent recouvrir jusqu'à 50 œufs, malheureusement elles ont le grand défaut d'être lourdes et de les écraser. La coquille des œufs de faisans étant plus mince que celle des œufs de poules, les petites poules se recommandent spécialement. La nègre-soie et la bantam sont très estimées. Les Anglais préconisent le croisement de la bantam avec le petit combattant. Ces poules donnent évidemment de meilleurs résultats, mais elles sont difficiles à se procurer ; pour cela il faudrait faire simultanément un élevage de poule de basse-cour et un élevage de faisans. En France, même les plus gros élevages utilisent des poules de ferme qu'ils ramassent parmi les couveuses dans les environs de la faisanderie et ils obtiennent des résultats satisfaisants.

La première incubation commence vers le 20 avril. On confie à chaque poule 15 à 20 œufs suivant sa grosseur ; pour fixer les idées une poule faverolle moyenne recevra 17 œufs. Les œufs placés sous la même poule auront été récoltés le même jour ou pendant des jours très rapprochés pour avoir une éclosion simultanée. Si on utilise des œufs achetés à une autre faisanderie il faut les laisser reposer au moins 48 h. après le voyage avant de les mettre en incubation.

L'incubation s'effectue dans des couvoirs. Dans le système français les couvoirs sont installés dans un local spécial appelé couverie. Les Anglais disposent leurs couvoirs en plein air.

A Rambouillet, dès le début d'avril, la couverie, vaste galerie située au rez-de-chaussée, est aménagée pour recevoir les poules couveuses. Sur le sol on étend des rangées de sable fin de 50 cm. de large sur 20 cm. d'épaisseur, on y enterre à 10 cm. les uns des autres des paniers d'osier tronc-coniques de 30 cm. de hauteur et 37 cm. de diamètre. Le fond de ces paniers est garni de foin, le couvercle est fermé par une cheville de bois et recouvert par une toile d'emballage. L'obscurité et la tranquilité absolue règnent dans la couverie durant toute la période d'incubation. Les ouvertures restent la plupart du temps fermées. Les poules de ferme couveuses sont achetées dans les exploitations voisines. On n'utilise que des poules saines et propres. Le garde les inspecte à l'achat. A la faisanderie on se renseigne immédiatement sur leurs qualités en les plaçant pendant quelques jours sur des œufs en porcelaine. Toute mauvaise couveuse est impitoyablement écartée. Avant de les transporter dans le couvoir, pour les débarrasser de la vermine cutanée qui les agacerait et pourrait se transporter sur les faisandeaux, on insuffle dans leurs plumes de la poudre de pyrèthre fraîche. Cette opération peut être renouvelée à quelques jours d'intervalle si besoin en est. Il est prudent de conserver des couveuses de

réserve pour remplacer celles qui seraient défaillantes.

Tous les matins à 6 h. 30, le faisandier vient lever les couveuses et les porte dans une pièce voisine où il les place sous des mues. C'est ici que les poules boivent, mangent, se vident et prennent l'exercice nécessaire. Le lever dure de 5 à 25 minutes, il est plus court par temps froid et au début de l'incubation parce que le germe a encore peu de vitalité. Il est important de remettre chaque poule à sa place, certaines mères s'apercevant du changement refuseraient de continuer à couver. On profite du lever pour faire la toilette du couvoir, les œufs cassés sont retirés, ceux qui ont été salis sont nettoyés à l'eau tiède afin que les pores de la coquille ne demeurent pas obstrués.

Huit jours après le début de l'incubation se pratique le mirage des œufs. Examiné par transparence, l'embryon vivant se révèle comme une sorte d'araignée rouge. L'embryon mort donne un point sombre. L'œuf clair ou non fécondé présente simplement une ombre flottante vers le centre. Les œufs clairs et à embryon mort sont retirés des couvoirs et conservés pour la préparation des pâtées.

Pendant toute l'incubation la température de la couverie est maintenue constante et voisine de 30°. Les fenêtres sont ouvertes quand la température s'élève par suite du nombre des couveuses. L'état hygrométrique est très important, surtout à la fin de l'incubation. Une humidité convenable est assurée en versant de l'eau dans

de petites rigoles ménagées dans le sable qui sépare les paniers. Au moment de l'éclosion, l'hygromètre doit indiquer de 80 à 85°.

Les Anglais se servent de boîtes à couver munies d'un promenoir ou parc grillagé dans lequel la poule vient prendre sa nourriture et son exercice. Ces boîtes sont installées dehors ou mieux sous un hangar, toujours sur un sol sec et le dos au vent. Elles n'ont pas de fond, on met dans chaque compartiment une pelletée de sable que l'on étend pour façonner un nid et on y place une poignée de foin. Ici l'incubation est plus naturelle, les œufs sont soumis aux variations de température du sol comme ceux de la faisane au bois. Durant les périodes de sécheresse il est recommandé d'arroser légèrement les abords des boîtes. En distribuant la nourriture le garde ouvre les trappes qui séparent les boîtes des promenoirs, le repas terminé il force les poules à rentrer et les renferme. Au bout de quelques jours les poules prennent l'habitude de sortir seules au moment de la distribution puis rentrent ensuite. Les trappes restent ouvertes, elles seront seulement refermées à la fin de l'incubation pour que les couveuses n'abandonnent pas trop tôt leurs œufs.

L'incubation normale chez la poule de basse-cour est de 21 jours, chez la faisane elle est de 24 jours, ceci explique l'impatience naturelle de la poule à la fin de l'incubation. Dès que les premiers œufs sont éclos, elle

croit à la non éclosion des autres et si on ne la maintient pas enfermée, souvent elle les abandonne.

Eclosion. — Les œufs éclosent autour du 24e jour. Certains paniers éclosent le 23e, d'autres le 25e jour, c'est parmi ces derniers que l'on note le plus de perte, ils correspondent aux œufs qui ont été conservés le plus longtemps.

Avant l'éclosion les jeunes faisandeaux frappent à coups de bec sur la coquille pour la briser : c'est le béchage. Le béchage dure 4 à 5 h. pour chaque faisandeau.

Il faut éviter de déranger inutilement les poules, car en les replaçant, on s'expose toujours à casser des œufs. Le ramassage des jeunes faisandeaux se fait à heures fixes, le matin au moment du lever normal des couveuses, le soir à 18 h. Faut-il enlever des nids les coquilles des œufs ? Ce point a été très discuté. Si nous nous rapprochons de la nature, nous constatons, qu'après le départ des faisandeaux dans les bois, les nids contiennent encore les fragments de coquilles. Or si la présence de ceux-ci était nuisible, nul doute que dans les couvées naturelles, les mères trouveraient bien le moyen de les sortir du nid. Il ne faut pas aider les jeunes à sortir de la coquille, car les sujets qui ne peuvent s'échapper seuls poussent mal et mieux vaut les voir mourir dans la coquille qu'au cours de leur développement. En naissant, le petit est mouillé par le liquide de l'œuf dont son duvet est tout imprégné, il doit demeurer quelque temps encore sous les ailes de sa

mère pour y sécher. On peut le laisser sécher complètement dans le panier ou bien le transporter dans une sécheuse artificielle à température comprise entre 39 et 40°. Les faisandiers de Rambouillet ont constaté qu'à la suite du passage dans la sécheuse beaucoup de faisandeaux mouraient de pneumonies. Ces pneumonies étaient probablement consécutives aux refroidissements subis par les jeunes au cours des manipulations.

On peut espérer un pourcentage d'éclosions atteignant jusqu'à 80 lorsque les faisans sont bien nourris et que les coqs sont changés tous les dix jours.

C. Elevage des jeunes.

Cet élevage est très délicat et réclame du faisandier une extrême propreté et une grande régularité dans l'accomplissement de tous les exercices. Il faudra toujours effectuer les changements de nourriture avec une variation progressive et lente, et ne jamais oublier que les deux grands ennemis des faisandeaux sont le froid et l'humidité.

1. *Mise en boîte d'élevage.*

Aussitôt séchés, c'est-à-dire 24 à 36 h. après l'éclosion, les petits sont transportés dans les boîtes d'élevage. Ces boîtes sont généralement en bois. Elles comprennent essentiellement deux compartiments, le logement de la poule éleveuse et le promenoir des faisandeaux. Ces deux pièces peuvent constituer une boîte unique ou être

BOITE D'ÉLEVAGE (échelle 1/20)

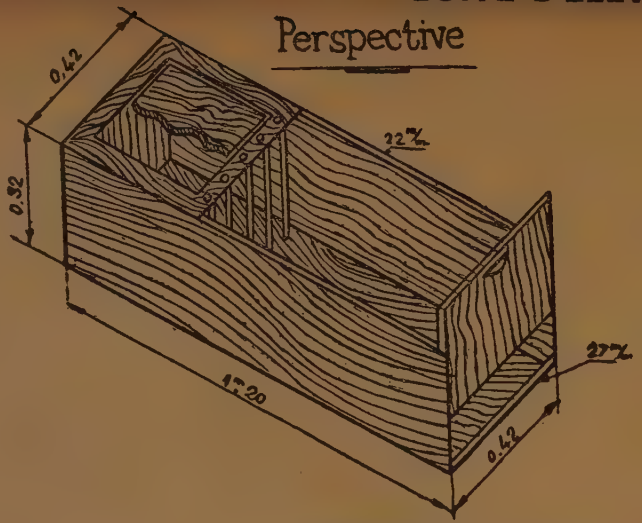

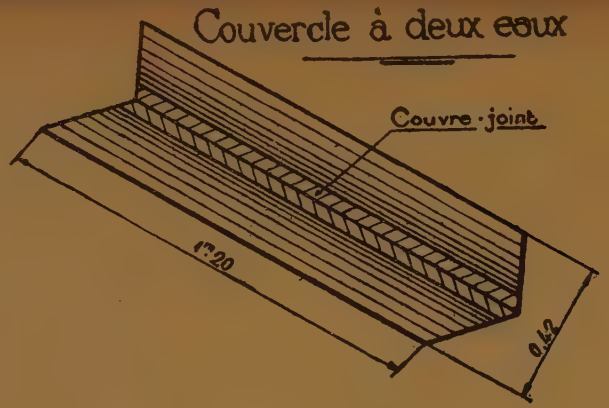

PARQUET VOLANT — Plan — (échelle 1/20)

simplement juxtaposables. Le réduit de la poule a les dimensions suivantes à Rambouillet : 0 m. 45 de longueur, 0 m. 42 de largeur, 0 m. 32 de hauteur. Le promenoir n'est qu'un couloir plus ou moins vaste, il est séparé de la boîte d'élevage proprement dite par des barreaux verticaux laissant entre eux des espaces que les faisandeaux peuvent franchir dans les deux sens. La poule reste prisonnière. Cette habitation est couverte, le toit du promenoir peut être enlevé si le temps est favorable. Les deux loges possèdent un plancher.

Les boîtes d'élevage doivent être désinfectées tous les ans après la campagne avec de l'eau de javel à 1 pour 1.000, ou mieux avec de l'eau additionnée d'un gramme d'acide sulfurique par litre. Le sol sur lequel se pratique cet élevage est l'objet des mêmes soins que celui des parquets.

La boîte est installée dans une des allées du terrain d'élevage, sur une partie bien sèche et à l'abri des vents. Si le temps est humide, on la transporte sous un hangar exposé au midi. Le fond des boîtes est garni de sable fin qui absorbe les déjections et facilite le nettoyage.

On prend comme poules éleveuses celles qui ont terminé de couver et on leur confie à chacune quinze faisandeaux. La poule est transportée à la main ou dans un sac. Les petits sont placés à l'intérieur d'une caisse dont on aura muni le fond de plumes, ils sont recouverts par une feuille d'ouate légère qui maintiendra une chaleur douce. Cette opération doit être rapide, il y a intérêt à

laisser le moins de temps possible les jeunes loin de leur mère éleveuse, car les refroidissements sont toujours à craindre.

La mise en boîte est surveillée attentivement, il faut s'assurer que la poule adopte bien les petits qu'on veut lui confier. Si elle les malmène, ceux-ci doivent être donnés à une autre mère. Pour parer à cet inconvénient, à Rambouillet, les faisandeaux sont placés directement dans un parquet volant. Les parquets volants sont constitués par un entourage de 0 m. 40 de hauteur qui réunit deux boîtes d'élevage en délimitant un espace clos où les petits faisans peuvent circuler. Ainsi les jeunes ont toujours la possibilité de se réfugier sous l'une des deux poules si l'autre se montre mauvaise mère.

Ces habitations sont maintenues dans une bonne hygiène, chaque jour avec les excréments on retire les restes de nourriture et on saupoudre à nouveau le plancher avec du sable fin.

2. *Périodes dans l'élevage du faisan.*

On distingue trois périodes que l'on appelle les trois âges de l'élevage.

a. *Premier âge.*

Il s'entend de la naissance de l'oiseau jusqu'à l'âge de trois semaines. C'est la période où l'élevage est le plus difficile à mener. Les élèves sont très fragiles, il faut les mettre à l'abri des refroidissements, des excès et des écarts de température pour ne point affaiblir leurs orga-

nismes devant les causes d'épizooties qui sont nombreuses.

Ordinairement l'élevage du premier âge se pratique dans le promenoir. A Rambouillet, comme nous l'avons déjà signalé, les faisandeaux sont placés directement dans les parquets volants. Les Anglais n'utilisent le promenoir que durant les six premiers jours et laissent ensuite sortir les jeunes dès que le soleil a séché la rosée. Chaque soir le faisandier vérifie s'ils sont bien rentrés sous leur mère. Il est d'une bonne pratique d'utiliser les parquets volants à l'âge de huit jours si le temps est propice. Ces parquets sont disposés sur une prairie pour que les petits, qui sont placés à même sur le sol, y trouvent des insectes. La colonie est déplacée tous les trois jours par mesure prophylactique et aussi pour lui assurer une nouvelle nourriture. Si le soleil est trop ardent ses rayons sont atténués au moyen de branchages.

Alimentation. — Dans l'élevage français, la larve de fourmi, vulgairement appelée œuf de fourmi, constitue la base de la nourriture du faisandeau. C'est un aliment très nutritif et d'une digestion facile, mais il présente deux gros inconvénients, d'une part il est très difficile à se procurer, d'autre part il s'altère très vite. Les larves les plus estimées sont celles de la fourmi charpentière *formica rufa*, de la fourmi maçonne *formica pratensis*, et de la fourmi sculpteuse *formica fusca*. On a essayé de conserver les larves de fourmis par la dessication, mais ce procédé leur font perdre leurs hautes qualités nutritives.

Ces difficultés ont poussé les éleveurs à substituer aux larves de fourmis une autre alimentation. Ce sont les préparations à base de viande et de sang qui ont donné les meilleurs résultats ; les Anglais les emploient uniquement. Les Français ont fait de nombreux essais sans obtenir les résultats escomptés. Les premières expériences ont été tentées avec le ver de farine qui est la larve d'un petit coléoptère *tenebris molitor* qui vit dans les moulins et les boulangeries. L'asticot, larve de la mouche bleue de la viande *calliphora* et de la mouche verte *lucilia caesar,* est dangereux car il est à la base de nombreuses septicémies. Le hanneton desséché n'a pas connu un succès meilleur.

Il est de toute évidence que la larve de fourmi n'est pas indispensable puisque les Anglais élèvent leurs faisans sans elle ; cependant nous en conseillons l'emploi chaque fois qu'il est possible de s'en procurer dans un bon état de fraîcheur. Dans les autres cas, il est recommandé de lâcher le plus tôt possible les faisandeaux sur la prairie qui leur fournira l'appoint suffisant de nourriture animale. Si le temps est mauvais, les petits ne pourront quitter les boîtes d'élevage et recevront un complément de viande dans la pâtée ; cette alimentation est inférieure aux précédentes.

Les faisandeaux à la naissance n'ont pas besoin de nourriture mais seulement de chaleur. Ils passent leur première journée à sécher, arrivés dans les boîtes d'élevage on commence à les alimenter.

La poule éleveuse reçoit son grain comme lorsqu'elle était couveuse, son abreuvoir est placé haut pour que les élèves ne puissent l'atteindre.

Pendant le premier mois on donne aux faisandeaux six repas par jour, à des heures qui devront rester fixes. Voici l'horaire de Rambouillet :

1er repas 7 h. : œufs de fourmis
2e repas 8 h. : pâtée
3e repas 11 h. : pâtée
4e repas 13 h. : œufs de fourmis
5e repas 16 h. : pâtée
6e repas 18 h. : œufs de fourmis.

Dans certaines faisanderies on ne donne que cinq repas durant les dix premiers jours et quatre ensuite.

Les larves de fourmis sont distribuées à Rambouillet à raison de six litres par jour pour cent faisandeaux ; cette quantité reste fixe, seule la proportion de pâtée augmente. Toutefois, si les petits ont la possibilité de chasser les insectes dans le gazon, les œufs de fourmis peuvent être diminués proportionnellement à la valeur de la prairie.

La pâtée est constituée de biscuits ou de mie de pain rassise, de viande, d'œufs durs, de poudre d'os et de poudre de gentiane.

Il convient de varier les rations chaque jour. Nous avons consigné dans le tableau ci-dessous les compositions de la pâtée pour cent faisandeaux du premier âge.

Age	Biscuits ou mie de pain rassise	Viande	Œufs durs	Verdure	Poudre d'os	Poudre de gentiane
1er jour	100 gr.		70 gr.	50 gr.	20 gr.	10 gr.
2e —	120 gr.		80 gr.	50 gr.	20 gr.	10 gr.
3e —	200 gr.		100 gr.	100 gr.	20 gr.	10 gr.
4e —	240 gr.		120 gr.	100 gr.	20 gr.	10 gr.
5e —	300 gr.	100 gr.	180 gr.	150 gr.	20 gr.	10 gr.
6e —	400 gr.	180 gr.	240 gr.	200 gr.	20 gr.	10 gr.
7e —	450 gr.	240 gr.	300 gr.	250 gr.	20 gr.	10 gr.
7e au 15e	600 gr.	300 gr.	400 gr.	300 gr.	20 gr.	10 gr.
15e au 21e	1 kg.	400 gr.	500 gr.	300 gr.	20 gr.	10 gr.

Ces chiffres sont destinés à guider l'éleveur, mais il doit les adapter à l'appétit des oiseaux, donner un régime plus carné par temps froid et augmenter la verdure durant les chaleurs.

Préparation de la pâtée. — La viande est maintenue dans l'eau bouillante pendant 10 minutes, souvent les faisandiers ajoutent quelques gousses d'ail comme remède préventif aux helminthiases intestinales. On la fait ensuite égoutter sans la presser. La viande en nature peut être remplacée par de la poudre de viande ou par des préparations à base de sang.

Les biscuits ou la mie de pain rassise sont trempés dans l'eau bouillante, ils s'imbibent pendant un quart d'heure, ensuite on les mélange intimement à la viande en malaxant ces deux produits.

Au sujet des œufs il y a lieu de faire une remarque importante, les petits organismes ne sont pas de suite

capables de digérer l'albumine. Les jaunes seuls sont incorporés dans les pâtées des huit premiers jours, du huitième au quinzième jour on ajoute la moitié des blancs ; passé ce délai on met les œufs entiers. Les œufs cuits durs sont d'abord coupés en deux moitiés et examinés, ceux qui laissent dégager la moindre odeur suspecte sont rejetés. Les autres, avant d'être mélangés à la pâtée, sont écrasés et passés plusieurs fois sur un fin tamis. Les œufs clairs des faisanes peuvent être utilisés.

On incorpore de la verdure fraîchement ramassée et finement hachée. On ajoute enfin de la poudre d'os qui apporte les phosphates nécessaires à l'édification du squelette des oiseaux et de la poudre de gentiane qui excite leur appétit. Cette pâtée peut être séchée avec de la farine d'avoine ou d'une autre céréale.

Les faisandiers disent que les faisandeaux ne doivent pas boire pendant les huit premiers jours. Ceci est une erreur, leur organisme, comme tous les autres, réclame de l'eau. Ce qu'il faut, c'est leur donner de petites quantités de boisson pour ne pas refroidir leur intestin délicat et surtout de l'eau propre additionnée de cinq grammes de sulfate de fer par litre.

b. *Deuxième âge.*

C'est celui compris entre le début de la quatrième semaine et la fin de la huitième semaine. A ce moment, on donne la liberté aux oiseaux par la suppression des promenoirs et des parquets volants. On a soin

de ne pas trop rapprocher les boîtes et de les déplacer tous les trois ou quatre jours.

A Rambouillet les faisandeaux reçoivent à cet âge quatre repas :

1er repas 6 h. : œufs de fourmis

2e repas 8 h. : pâtée

3e repas 14 h. : pâtée

4e repas 19 h. : œufs de fourmis.

La pâtée de cent faisandeaux doit être constituée comme il suit :

ge	Biscuits ou mie de pain rassise	Viande	Œufs durs	Blé	Chénevis	Verdure	Poudre d'os	Poudre de gentiane
sem.	1 kg. 600	600 gr.	600 gr.			300 gr.	20 gr.	20 gr.
—	1 kg. 600	600 gr.	600 gr.			300 gr.	20 gr.	20 gr.
—	1 kg. 600	600 gr.	600 gr.	400 gr.	100 gr.	300 gr.	20 gr.	20 gr.
—	1 kg. 600	600 gr.	600 gr.	800 gr.	200 gr.	300 gr.	20 gr.	20 gr.
—	1 kg. 600	600 gr.	600 gr.	1 kg. 200	300 gr.	300 gr.	20 gr.	20 gr.

A la sixième semaine on ajoute à la pâtée du grain sous forme de blé et de chénevis ; s'il fait froid, le blé est remplacé par du riz cuit au lait. Le blé est trempé la veille dans l'eau bouillante, égoutté toute la nuit et mélangé à la pâtée du lendemain. Le chénevis doit toujours être servi écrasé.

Au fur et à mesure qu'on habitue les faisandeaux aux grains, qu'ils commençaient d'ailleurs à dérober dans la nourriture de leur mère, on diminue progressivement

les quantités de larves de fourmis, qui doivent être supprimées totalement avant la fin du second âge.

c. *Troisième âge.*

Il commence après deux mois et finit quand les faisans ont revêtu la parure adulte. Cette période est marquée par deux faits importants : la crise de la mue et la mise au bois. Toutefois, ces deux événements peuvent avoir lieu à la fin du second âge.

La crise de la mue est une crise de croissance qui se manifeste vers l'âge de deux mois. Elle coïncide avec la poussée des plumes. Les chétifs surtout sont atteints. Cet affaiblissement général doit être prévenu par une bonne hygiène de l'habitation et de la nourriture. Aux aliments de premier choix on ajoute une à deux gouttes de liqueur de Fowler par tête. Enfin aux premiers symptômes de faiblesse on administre des breuvages chauds.

Les faisandeaux sont préparés à la mise au bois par une transformation progressive de l'alimentation : trois repas suffisent.

1er repas 6 h. : agrainage

2e repas 8 h. : pâtée

3e repas 14 h. : pâtée

Bientôt, le repas du soir lui-même sera remplacé par un agrainage. Ces agrainages sont composés d'un mélange de blé, de sarrasin, d'orge et d'un peu de maïs, dont on distribue progressivement de deux à cinq litres par jour, tandis que le poids de la pâtée décroit en sens inverse.

D. Mise au bois.

Les faisandeaux vont devenir des oiseaux de chasse, on ne peut encore les abandonner à la liberté absolue ; ils ont besoin qu'on leur donne une nourriture, qu'ils ne sauraient trouver seuls et qui les fixera là où on désire plus tard les tirer.

Il n'y a pas d'époque fixe pour cette opération, elle s'effectue à un âge qui dépend de la date plus ou moins avancée de l'éclosion, des conditions extérieures et de la vigueur des sujets. Les dernières couvées pourront être lâchées plus tôt parce que la saison sera meilleure. La mise au bois peut ainsi se faire depuis la sixième jusqu'à la dixième semaine. Il est toujours avantageux, si la chose est possible, de donner la liberté aux petits avant la crise de la mue, car la vie en plein air et plus active les armera mieux pour la supporter.

Cette opération consiste à installer dans le bois la poule éleveuse, toujours prisonnière dans sa cage, et les petits qui feront seuls l'apprentissage de la vie libre, tout en bénéficiant encore des soins de leur mère et de l'alimentation du faisandier.

Le choix de l'emplacement est important. En premier lieu il faut éviter la proximité des mares où l'eau croupit. On choisira dans le milieu de la chasse un jeune taillis bien abrité, bordant une clairière dans laquelle le soleil pénètre chaque jour ; c'est ici que les faisandeaux vien-

dront s'ébattre et se poudrer en revenant de la chasse aux insectes.

Le transport se fait la nuit, de préférence quand le vent souffle fortement. La poule est transportée à part, les petits sont maintenus dans la boîte avec la porte fermée. Il faut espacer les boîtes et établir des cantonnements assez éloignés pour les jeunes d'âges différents. La boîte est exposée à l'Est sur un sentier d'agrainage à sol sec. La mère est rendue à ses enfants et la boîte reste close.

Le lendemain matin avant de donner la liberté aux élèves, on leur dispose sur un plateau, à l'avant de leur nouvelle demeure, une pâtée appétissante et on jette des grains sur le sentier. Les faisandeaux ébétés passent timidement la tête en tendant le cou, ils sortent, puis s'avancent à pas hésitants. Ils inspectent les lieux, le calme les rassure et ils reviennent picorer autour de la boîte où la mère les rappelle. Au bout de quelques jours ils sont complètement familiarisés. Pendant les huit premiers jours ils viennent chaque soir se réfugier sous les ailes protectrices de la poule, alors le faisandier passe pour fermer les portes aux bêtes puantes, qui se jetteraient avidement sur ces proies faciles.

On distribue tous les jours les repas correspondant à l'âge des faisandeaux, les rations seront réduites d'autant plus que les petits seront susceptibles de trouver seuls plus de nourriture. On met à leur disposition de l'eau saine et fréquemment renouvelée.

A Rambouillet les faisandeaux sont transportés sur les tirés à un mois environ, à six semaines les boîtes d'élevage sont remplacées par des huttes de paille aux pieds desquelles sont attachées les poules par des cordelettes de deux mètres de longueur.

Bientôt, au bout de dix à quinze jours, les faisandeaux devenus plus robustes et plus confiants en eux-mêmes, dédaignent les appels de leur mère adoptive. Le soir ils perchent dans le taillis avoisinant et reviennent juste à la boîte à l'heure des repas. La poule et l'installation devenues inutiles sont retirées et le sol est désinfecté. On continue encore l'agrainage pour maintenir ce nouveau gibier qui pourrait fuir vers des contrées plus hospitalières, si on cessait de prendre soin de lui.

Repeuplement naturel par lâcher de reproducteurs. — Quand on ne dispose pas d'une installation suffisante, on peut plus simplement repeupler la chasse en y lâchant, après la fermeture, des faisans adultes qui se reproduiront en liberté.

Ces oiseaux sont lâchés, à raison de cinq poules pour un coq, dans un endroit calme vers le centre de la chasse, sur un sentier d'agrainage entouré de taillis jeunes et épais.

A la réception les faisans sont maintenus quelque temps dans des parquets d'observation pour n'introduire que des sujets sains.

L'heure la plus favorable pour le lâcher est une heure avant le coucher du soleil. Ici encore on se sert

de mues, elles sont garnies de toiles qui maintiennent à l'intérieur l'obscurité. On dispose, à l'endroit choisi, trois bottes de paille en U, on place à l'intérieur la mue renfermant les oiseaux, de manière à laisser de chaque côté des couloirs de 20 cm. sur lesquels on jette du grain. Le calme rétabli, on soulève la mue avec précaution et on l'appuie sur la base de l'U. Les faisans ne tardent pas à sortir, s'ils ne sont pas effarouchés et s'ils trouvent une nourriture abondante ils se cantonnent facilement.

VI. — Entretien du faisan dans la chasse

Nos faisans élevés doivent être lâchés sur un territoire où ils pourront prospérer. Il y a trois points à considérer :

1. le choix du terrain,
2. la destruction des animaux nuisibles,
3. le maintien des faisans sur la chasse par l'agrainage et les cultures appropriées.

Les faisans n'aiment guère les hautes futaies où le sous-bois est maigre ou inexistant. Ils se plaisent dans les taillis bas et bien fournis. Ils affectionnent les bordures des champs et surtout celles des terres cultivées qui leur offrent une nourriture facile. Souvent on attribue à l'eau une importance capitale. Les faisans ont besoin de boire comme tous les autres gibiers, mais ils recherchent surtout le voisinage de l'eau à cause des insectes, des vers, des reptiles et des batraciens qu'ils y rencontrent. Il faut éviter les mares croupissantes dans lesquelles pullulent les germes. L'eau courante fournit une boisson excellente, malheureusement les cours d'eaux sont des voies de fuite pour les faisans qui longent leurs berges.

Il est indispensable, une fois le terrain choisi, de le

débarrasser de tous ses hôtes malfaisants, sinon tout le travail est perdu. Un lâcher de faisans non précédé d'un piégeage intensif est un non sens et ne sert qu'à nourrir et attirer la bête puante. Nul oiseau ne paraît exercer plus d'attrait que le faisan pour le renard, en effet il suffit d'introduire l'oiseau pour voir apparaître le renard là où il était jusqu'alors inconnu. Le faisan est une proie facile aux putois, aux fouines, aux belettes et aux oiseaux rapaces. Les corbeaux et les pies s'attaquent aux faisandeaux. Un grand destructeur de gibier, méconnu parce qu'on ne le voit guère, est le rat ; il vit aux abords de l'eau que fréquentent aussi nos oiseaux. Une grande part du dépeuplement de certains bois de France doit être attribuée aux rats. Ces rongeurs sont facilement détruits en leur présentant des omelettes à la poudre de scille maritime.

La scille maritime possède le gros avantage de n'être pas toxique pour le gibier et les animaux domestiques. Nous ne décrirons pas ici tous les modes de piégeage bien connus des gardes, nous signalerons simplement que le faisan se laisse facilement prendre au jardinet lorsque les appâts putréfiés se couvrent d'asticots. La destruction des animaux nuisibles devra non seulement être pratiquée avant l'apport du gibier de peuplement, mais elle devra être poursuivie sans cesse activement.

Si nous voulons que les faisans demeurent sur notre chasse, il est indispensable qu'ils y trouvent une nour-

riture suffisante, faute de quoi obligatoirement nous les verrons fuir. Il faut leur fournir un complément d'alimentation chaque fois que celle-ci devient déficiente. Dans les chasses surpeuplées telles que la chasse présidentielle de Rambouillet, le gibier est agrainé continuellement. Cet appoint de nourriture est apporté d'abord par les plantations déjà signalées à propos des parquets de conservation, ensuite par des cultures laissées sur pied qui fournissent en même temps de bons couverts, enfin par l'agrainage méthodique. La culture la plus appréciée du faisan est celle du sarrasin. Le topinambour donne aussi un excellent couvert à gibier, ses tiges persistent tout l'hiver et ses graines sont mangées par les faisans. L'agrainage se pratique sur des sentiers dits d'agrainage, ce sont des bandes de terrain dénudées sur un mètre de large environ. Sur ces emplacements les grains sont jetés à des heures fixes, les oiseaux qui ont faim ne manquent pas d'être au rendez-vous.

Si la chasse n'est pas parcourue par une rivière ou des ruisseaux, pendant les temps chauds et secs, on dispose sur les bords des sentiers d'agrainage des baquets d'eau propre renouvelée chaque jour.

Certains gardes enterrent au ras du sol des têtes de moutons pour procurer des asticots à leur gibier. Cette pratique est dangereuse et à déconseiller parce que ces têtes peuvent renfermer des cocnures que les chiens sont susceptibles d'ingérer au cours de la chasse.

VII. — Les principales maladies

Toutes les maladies des gallinacés atteignent le faisan qui ne possède guère de maladies qui lui soient propres.

Nous étudierons ici les principales affections qui sévissent le plus habituellement et qui sont de nature enzootique ou épizootique. L'élevage du faisan se fait souvent en colonies nombreuses, le traitement prophylactique sera donc le plus important. Comme l'a très justement écrit le Docteur Degois, vétérinaire à Rambouillet, « Soigner la maladie c'est bien, mais la prévenir, c'est mieux ». Les deux armes de la prophylaxie sanitaire sont la désinfection toujours utile, malheureusement souvent incertaine, et l'abandon temporaire du terrain qui constitue la méthode de choix.

Pour la désinfection, il est préférable d'enterrer l'antiseptique, chaux, sulfate de fer ou sel marin, par des binages répétés plutôt que par un labour. Le binage pulvérise la terre, renouvelé il en présente les différentes couches à l'action salutaire du soleil. Le labour retourne de grosses mottes de terre, sans troubler le parasite ou sa larve installés à l'intérieur. Le mieux est d'abandonner le sol infecté ou infesté pendant au moins deux années, durant lesquelles on pratiquera des cultures.

De ces données ressort manifestement la supériorité de la méthode anglaise qui opère sans cesse en terrain neuf ou reposé.

La prophylaxie médicale est variable avec chaque affection.

Ce sont surtout les maladies des jeunes qui nous préoccuperont, ceux-ci sont très réceptifs et vivent dans des espaces surpeuplés. Au troisième âge les faisans sont mis en liberté, la contagion est moins grande et à cette époque il serait difficile de leur prodiguer des soins.

Il est deux grandes maladies à redouter des éleveurs, elles sont toutes deux de nature parasitaire, ce sont la syngamose et la coccidiose.

A. Maladies parasitaires.

La syngamose.

C'est une affection parasitaire des voies respiratoires, très redoutable chez les jeunes. Les adultes n'en souffrent pas mais restent porteurs de germes. Elle est très connue par les faisandiers sous les noms de maladie du ver rouge ou maladie du ver fourchu. Elle est caractérisée par une toux avortée et par des bâillements qui l'ont fait appeler « gapes » par les Anglais. Elle sévit sur la plupart des gallinacés domestiques et principalement sur le faisan. Originaire d'Amérique, elle est passée en Angleterre puis en France à la suite d'importation de poules.

Etiologie. — La cause est un strongyliné : *syngamus trachealis.* Ce parasite a été étudié par Pierre Mégnin qui en a fait une description complète.

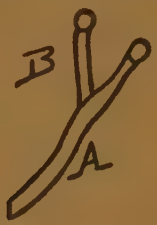

Ce ver est caractérisé par l'accouplement presque permanent du mâle B avec la femelle A qui est plus grosse.

Le mâle est cylindrique, ayant 2 mm. de long sur 0, 2 mm. de large au moment de l'accouplement, il arrive à 6 mm. sur 0,5 mm. au développement complet. La tête a un diamètre légèrement supérieur à celui du corps. L'extrémité postérieure, en massue, se termine par une bourse membraneuse en cloche soutenue par douze rayons et soudée au pourtour de la vulve de la femelle.

La femelle, est longue de 5 mm. sur 0,35 mm. au début, elle atteint 22 mm. sur 1,10 mm. à la fin de l'ovulation. Le corps, cylindrique d'abord et strié dans le sens transversal, devient lisse et noueux quand il est rempli d'œufs. La vulve est saillante à la base du cou qui est long de 1,5 mm. à 3 mm. La bouche est l'organe le plus important. Elle est en forme de cloche festonnée sur ses bords et doublée intérieurement d'une capsule dure. Au fond de cette capsule se trouvent six à sept lancettes et une ouverture centrale qui fait communiquer la bouche avec l'œso-

phage. Lorsque le ver applique sa bouche sur la muqueuse de la trachée et aspire, cette muqueuse pénètre dans la capsule et vient se déchirer sur les lancettes. Ainsi pénètre le sang dans l'appareil digestif du parasite qui se teinte en rouge. La femelle absorbe beaucoup plus de sang que le mâle.

Les œufs sont contenus dans l'utérus de la femelle; ils sont ovales; complètement développés, ils ont 0,09 mm. sur 0,05 mm. chacun des pôles est fermé par un clapet hémisphérique qui se détache entièrement lors de la sortie de l'embryon. Dans le corps de la femelle l'œuf subit une segmentation, l'embryon formé est en cercle ou en 8. Bientôt la femelle n'est plus qu'une masse inerte, un véritable sac contenant plusieurs milliers d'œufs qu'elle ne peut pondre puisque son orifice génital est intimement soudé à l'appareil copulateur mâle. C'est par la mort du ver et la destruction de ses téguments que les œufs sont mis en liberté. Après la mort les vers abandonnent la muqueuse trachéale du faisan ou de la poule. A l'occasion des accès de toux les parasites sont alors expulsés sur le sol et souvent dans les abreuvoirs. L'embryon sort de l'œuf par l'opercule qui se soulève, il ressemble à une petite anguille de 0,28 mm. de longueur. Il doit être placé à l'humidité sinon il se dessèche et meurt. En milieu humide les œufs conservent leur vitalité pendant de longs mois; quand la température atteint 15 à 18° ils éclosent. Pour parvenir à l'état adulte l'embryon doit être absorbé par un oiseau. Arrivé dans

l'appareil digestif de ce dernier, il traverse l'intestin, suit par reptation les sacs aériens puis les poumons et pénètre dans les bronches où il subit une métamorphose. Enfin il gagne la trachée, s'accouple et se fixe.

Contagion. — Elle se fait par les poules éleveuses porteuses de germes et par les eaux de boisson.

Symptômes. — Les faisandeaux présentent une toux sifflante et avortée tenant de l'éternuement. Ceux qui sont plus gravement atteints bâillent, ils ouvrent la bouche en tendant le cou comme s'ils voulaient expulser quelque chose qui gêne leur respiration. Les plus malades ont le bec rempli d'une salive spumeuse. Au début l'appétit est conservé, les oiseaux sont même voraces, puis ils maigrissent, leurs plumes se hérissent et ils deviennent cachectiques. Parfois ils meurent subitement asphyxiés par les parasites qui obstruent leurs voies respiratoires.

Lésions. — Si on examine la trachée par transparence, on distingue les corps allongés, rouge noirâtre, des parasites qu'elle renferme. En incisant la muqueuse et en l'étalant on voit les vers rouges qui sont surtout nombreux à la bifurcation des bronches. Au niveau de leur implantation la muqueuse présente des petites tumeurs remplies d'un pus caséeux.

Diagnostic. — Le diagnostic est facile, il est confirmé par l'examen microscopique des matières fécales dans lesquelles on peut mettre en évidence les œufs déglutis. Quelquefois les parasites sont visibles par transparence en examinant le cou préalablement plumé.

Pronostic. — Très grave chez les jeunes.

Prophylaxie. — Il faut transporter les sains sur un terrain vierge, brûler les cadavres et désinfecter le sol avec une solution d'acide sulfurique au millième ou avec de la chaux vive. On distribuera préventivement aux jeunes de l'eau aniodolée à raison de 15 à 20 gouttes par verre d'eau. L'aniodol tue les syngames et leurs œufs.

Traitement curatif. — Il se fait par des injections intra-trachéales d'aniodol interne ou d'huile pyréthrinée. Le Professeur Charles Arnault préconise l'aniodol en solution à 5%. Deux injections suffisent. Pour les pratiquer, on ouvre le bec de l'oiseau, on amène l'ouverture du larynx dans la bouche et on y introduit une aiguille boutonnée fixée sur une seringue. On injecte deux gouttes de l'une ou l'autre des deux préparations. Quoique plus ancienne, la méthode des fumigations sulfureuses du Professeur Huynen est encore employée. La technique est commode, voici comment on opère dans les faisanderies françaises : les malades sont enfermés dans des caisses étanches à l'intérieur desquelles on insuffle de la poudre de blakrite du commerce. L'acide sulfureux irrite les premières voies respiratoires des faisandeaux et provoque des quintes de toux violentes qui expulsent les parasites. Malheureusement ce traitement tue quelquefois les oiseaux en même temps que les syngames. Les injections intratrachéales sont à conseiller.

La coccidiose.

La coccidiose est une maladie parasitaire plus fréquente et plus grave chez les jeunes. Les adultes s'en accommodent assez facilement, en demeurant porteurs de germes.

Etiologie. — Elle est due à un protozoaire, une coccidie : *emeria avium*, qui vit dans l'intestin et les cœcums des gallinacés. Les ookystes sont rejetés avec les déjections. Si dans le milieu extérieur ils rencontrent des conditions favorables d'humidité et de température, ils se développent. Après être passés par deux stades : sporoblastes et sporocystes, ils arrivent aux formes infestantes des sporozoïtes. Si maintenant ils sont absorbés par un oiseau, les sporozoïtes, sortis de l'ookyste, vont s'installer dans les cellules de l'épithélium intestinal et plus particulièrement dans celles des glandes de Lieberkühn. Là, ils se transforment en de petits protozoaires appelés schizontes, qui se nourrissent du protoplasme des cellules, grossissent et se divisent pour donner des mérozoïtes. Ces mérozoïtes vont à leur tour établir domicile dans les cellules épithéliales pour donner des schizontes de deuxième génération et ainsi de suite. Ceci explique l'énorme destruction des cellules. Après plusieurs générations certains mérozoïtes aboutissent à des formes sexuées : les microgamétocystes et les macrogamétocystes qui vont évoluer pour arriver aux gamètes mâles ou microgamètes et aux gamètes femelles ou macrogamètes.

L'union de ces deux sortes de gamètes donnera les œufs qui seront déjectés à l'extérieur.

Symptômes. — Dix à quinze jours se sont passés depuis l'éclosion sans le moindre incident, quand un matin on ramasse quatre ou cinq faisandeaux morts. D'autres sont tristes, refusent la nourriture et cherchent à boire, puis présentent bientôt une entérite diarrhéique persistante.

Lésions. — L'intestin et les cœcums inflammés apparaissent dilatés par la masse excrémentitielle, mais on ne note pas d'hémorragie comme chez la poule.

Diagnostic. — Il ne peut être précisé que par le laboratoire qui découvre les œufs dans les excréments.

Prophylaxie. — L'eau de boisson est stérilisée avec 2 gr. d'acide sulfurique par litre. Les cadavres sont enterrés profondément avec de la chaux. Les déjections et les résidus d'alimentation sont brûlés. La désinfection des parquets se fait à l'eau bouillante pure, l'antiseptique tuerait seulement les microbes de la putréfaction en permettant aux ookystes de se développer plus aisément. La meilleure prophylaxie est de changer de terrain d'élevage chaque année.

Traitement curatif. — Le thymol est ici sans effet. Le lait et ses dérivés transforment le milieu intestinal et le rendent impropre à la vie des coccidies. On utilise le lacto-sérum qui est du lait filtré et stérilisé. Ses propriétés ont été mises en évidence par le Docteur Degois en collaboration avec le Docteur Henri Rothschild.

L'eau de boisson est remplacée par le lacto-sérum que les petits malades altérés absorbent facilement. Cette médication donne d'excellents résultats.

Entérite amoebienne.

La crise de la mue est bien connue, souvent ce n'est qu'une simple crise de croissance qui se manifeste vers l'âge de deux à trois mois au moment de la poussée des plumes. Quelquefois, sur ces organismes affaiblis se greffe une entérite amibienne analogue à l'entérohépatite des dindonneaux lors de la crise du rouge. Elle est due à l'ingestion de larves d'*entamoeba meleagridis*. On observe les mêmes syptômes que chez les dindonneaux, tristesse suivie d'une diarrhée jaune et fétide. La poule n'est pas atteinte mais transporte le germe.

Traitement. — Il est incertain. On conseille l'extrait fluide d'ipéca. A titre préventif on donne de la poudre d'ipéca à raison d'une cuillerée à café par tête et par jour. Il faut enterrer les cadavres, tuer les oiseaux atteints et transporter les sains sur un terrain neuf et sec. Les kystes d'amibes se conservent mal dans le sol sec.

Helminthiases intestinales.

a. *Téniasis.*

Il est très fréquent chez les faisandeaux où il se manifeste avec une nature épizootique inquiétante.

Etiologie. — Le parasite le plus souvent en cause est *davaina friedbergeri* qui a 2 cm. de long sur 2 à 3 mm. de

large. Pierre Mégnin cite encore comme fréquents le *toenia infundibuliformis* de Gœze et le *toenia echinobothrida.*

Symptômes. — On constate une entérite vermineuse meurtrière, les oiseaux maigrissent et se cachectisent.

Lésions. — A l'autopsie l'intestin épaissi apparaît obstrué par des pelotes de vers.

Traitement. — Le kamala à la dose d'un à deux grammes par tête est l'anthelmintique le plus actif. On peut aussi ordonner pendant plusieurs jours consécutifs une cuillerée à café d'un mélange à parties égales d'essence de térébenthine et d'huile.

b. *Ascaridiose.*

Moins fréquente, elle est surtout due à l'*ascaris inflexa.* C'est un petit ver rond tordu et blanc jaunâtre de 5 à 9 cm. de long, pointu à ses deux extrémités.

Symptômes. — On ordonne 5 à 15 grammes de semen contra ou un gramme de noix d'arec par oiseau.

L'*heterakis vesicularis* et le *trichostron gylus tenuis* déterminent aussi chez les faisans des entérites suivies de langueurs, de paresse et d'inappétence. On les combat par les anthelmintiques ordinaires, le tétrachlorure d'éthylène et la poudre de racine de fougère mâle ont été préconisés.

Prophylaxie générale des helminthiases. — C'est l'application de la méthode biothermique de Roubaud. Cette méthode a pour but la destruction des larves des parasites en utilisant la chaleur propre des fumiers et leurs

dégagements toxiques. Pour la réaliser, il suffit d'enfouir le fumier dans le tas au lieu de le jeter dessus.

Acariase des sacs aériens.

Le *Cytodites nudus* a été signalé dans les sacs aériens du faisan, il n'est ordinairement pas pathogène.

Parasitisme cutané.

a. *Phthiriase.*

Les principaux poux qui infestent le plumage du faisan sont le *goniodes colchicus*, le *lipeurus caponis* et quelques autres.

Traitement. — On insuffle dans les plumes des poudres insecticides : de la poudre de pirèthre fraîche ou de la fleur de soufre, ou bien on mélange ces poudres au sable dans lequel viennent se poudrer les oiseaux. Les bains au polysulfure de potassium peuvent aussi être utilisés. Les locaux sont désinfectés avec des émulsions de pétrole, on renouvelle plusieurs pulvérisations à 48 h. d'intervalle.

b. *Acariase.*

Le *dermanyssus gallinae* provoque chez le faisan comme chez la poule des démangeaisons violentes et détermine de nombreuses mouchetures dans les plumes. Cette acariase, encore appelée phthiriase aviaire, est susceptible des mêmes traitements que la phthiriase proprement dite.

c. *Teigne.*

La teigne est une affection des adultes surtout. Nous

attirons l'attention sur sa contagion et sur sa transmission possible à l'homme. Due à l'*achorion gallinae* elle se caractérise par l'apparition de croûtes jaunâtres épaisses et irrégulières qui envahissent les joues et les paupières, gagnent le haut de la tête et du cou, parfois même la totalité du corps. Sous ces croûtes le derme est enflammé et épaissi. L'animal exhale un goût de moisi.

Traitement. — Les oiseaux atteints sont isolés et traités par des badigeonnages de glycérine iodée sur les parties malades.

d. *Les gales.*

Elles frappent rarement les jeunes qui pourraient être contaminés par les poules éleveuses. Ces affections sont plutôt observées dans les parquets des adultes.

La *gale des pattes* est due au *cnémidocoptes mutans.* Elle se manifeste avec les mêmes symptômes que chez la poule. Les régions tarsienne et digitée se recouvrent de croûtes blanchâtres.

La *gale du corps* est due au *cnémidocoptes gallinae,* son évolution est identique à celle constatée chez la poule.

Traitement. — Pour la gale des pattes on ramollit les croûtes avec de la vaseline, on les enlève et on pratique des applications de pommade soufrée ou de pommade d'Helmerich. La gale du corps est combattue par la fleur de soufre, la cévadille, les bains au polysulfure de potassium ou crésylés.

Prophylaxie. — Les malades sont isolés ainsi que la

poule éleveuse si elle est atteinte, les locaux sont désinfectés à l'eau crésylée.

B. Maladies microbiennes.

Septicémie des faisans.

Elle fut signalée pour la première fois en juin 1893 dans la propriété Gladstone où 700 faisandeaux succombèrent sur un effectif de 1.800. Les oiseaux sont abattus, somnolents; quelques-uns présentent de la diarrhée, d'autres pas. Ils meurent au bout de quelques jours, l'évolution peut se prolonger pendant plus d'une semaine. Le sang du cœur contient en culture pure une bactérie mobile qui rappelle le bactérium coli, cependant elle est plus mobile et ne coagule pas le lait à 37°. L'inoculation de quelques gouttes de la culture sous la peau d'un faisandeau le tue en 24 h. La poule, le pigeon, le cobaye résistent à l'inoculation de un demi cc. de la culture.

Traitement. — On ne peut guère lutter que par la prophylaxie qui consiste dans l'isolement des sains, la destruction des cadavres et la désinfection des parquets. On a conseillé les injections d'acide phénique à 3%, les antiseptiques intestinaux, les toniques divers.

Entérite infectieuse des faisans.

Cette entérite fut observée dans les jardins publics de Milan, où elle apparut quelques mois après une septicémie qui sévissait sur les cygnes. Il y a lieu de soup-

çonner une origine commune aux deux maladies. Elle est peu contagieuse et les sujets déjà âgés de quelques mois résistent mieux à l'infection.

Etiologie. — L'affection est provoquée par une bactérie semblable à celle du choléra des poules, mais de dimensions supérieures (2 μ de long) et très mobile.

Dans la culture, ces bactéries s'associent en chaînettes parfois très longues. La culture est rapide en bouillon peptoné à la température de 22 à 24°. Sur agar la culture prend une teinte grise, un peu brillante et striée transversalement. Sur pomme de terre la culture est abondante et la coloration varie suivant le développement, après quelques jours elle est jaune paille puis brunit ensuite. Ces germes prennent facilement les couleurs d'aniline qui se fixent principalement aux pôles.

Pathogénie. — L'affection est spéciale aux faisans, les mâles étant plus sensibles, toutefois il y a une parenté possible entre cette maladie et la septicémie observée chez les cygnes. Une inoculation à faible dose de virus par voie sous-cutanée ou intraveineuse reproduit chez le faisan une maladie identique à l'affection naturelle. La voie digestive constitue un mode fidèle d'introduction du virus. La poule résiste aux injections de 2 à 3 cc. de culture virulente, ces injections ne confèrent aucune immunité vis-à-vis du choléra. Le lapin et le cobaye sont réfractaires à tous les modes d'infection.

Symptômes. — Les animaux sont tristes, la démarche est hésitante, ils perdent l'appétit. Les déjections sont

jaunes ou jaune verdâtre. On ne constate pas l'état comateux observé dans le choléra. L'évolution est complète en cinq à huit jours.

Lésions. — Elles portent sur l'intestin dont la muqueuse est congestionnée, rouge brun et recouverte d'un enduit diphtéroïde. Le foie et la rate sont hypertrophiés et très friables. Les séreuses présentent de petits foyers hémorragiques. Les bactéries se trouvent surtout dans le contenu intestinal mais aussi dans le sang et dans la rate.

Traitement. — La prophylaxie habituelle doit être pratiquée d'une manière particulièrement sévère. Aucune thérapeutique ne s'est encore révélée efficace.

La pullorose.

Le grand nombre des faisandeaux qui succombent peu après la naissance avait fait penser que la diarrhée blanche des faisandeaux était fréquente. Aussi, ces dernières années, les éleveurs ont cherché à dépister systématiquement le *bactérium pullorum.* Les injections de pullorine et les séro-diagnostics pratiqués sur les faisanes ont montré que l'affection était très rare chez ces oiseaux. Cependant il n'en est pas moins utile de rechercher la nature exacte de la maladie lorsqu'on constate une mortalité élevée chez les tout jeunes sujets, afin d'éliminer les porteurs de germes si le diagnostic est positif.

Nous avons essayé de décrire les maladies qui frappent

avec prédilection le faisan, en nous attachant surtout à la pathologie des jeunes. Cet oiseau peut encore être atteint par toutes les autres affections des gallinacés, mais nous ne croyons pas qu'elles méritent ici une description spéciale.

VIII. — Conclusion

L'élevage du faisan présentant une grande importance pour l'entretien et le repeuplement des chasses, nous avons voulu, dans ce modeste ouvrage, donner aux éleveurs les directives qui constituent la base rationnelle de cet élevage.

Nous avons montré combien l'élevage du faisan nécessite de soins minutieux et continus, de connaissances pratiques et scientifiques.

Le choix du terrain pour l'établissement des parquets est déjà une question primordiale. Le terrain doit être sain et sec. Il n'existe qu'un moyen de le réaliser, c'est la méthode du cantonnement mobile en abandonnant chaque fois l'emplacement pour deux années au moins. Ce cantonnement mobile donne à l'élevage anglais sa supériorité incontestée. Dans la méthode française, au contraire, il est impossible de réaliser une désinfection parfaite. Et, il ne suffit pas, comme le croient trop d'éleveurs, qu'un local sente l'odeur du crésyl pour qu'il soit débarrassé des parasites et des micro-organismes dangereux.

Pour avoir une production rustique et un bon gibier,

les éleveurs doivent s'attacher à faire un choix judicieux des reproducteurs parmi les oiseaux sains et non tarés. Le rendement peut et doit être accru par la sélection des pondeuses.

L'incubation artificielle des œufs de faisan n'a pas encore été mise au point, c'est un problème qui mérite d'être étudié. En effet, l'incubation artificielle diminuerait énormément la main-d'œuvre, et surtout elle éviterait d'avoir recours aux poules couveuses et fermerait ainsi une large voie d'introduction à des maladies nombreuses.

Il faut veiller spécialement à la salubrité des eaux de boisson.

Les jeunes sont délicats et vivent en agglomérations importantes, ils réclament du faisandier une grande attention et une grande habileté. Le personnel devra être propre, régulier et exact dans l'accomplissement de tous les exercices qui lui sont confiés. Les variations de régime devront être lentes et progressives.

Le faisandier devra s'appuyer sur des connaissances techniques et sur une expérience solide pour donner la liberté aux jeunes le plus tôt possible, afin que ceux-ci acquièrent rapidement une constitution robuste, qui leur permettra d'affronter avec succès la crise de la mue. Mais il ne devra jamais oublier que les deux grands ennemis des faisandeaux sont le froid et l'humidité.

Nous avons beaucoup insisté sur la prophylaxie dont l'application rigoureuse conditionne essentiellement la

réussite de l'élevage. L'isolement des malades et le transport des sains sur un terrain vierge sont deux règles absolues. L'éleveur devra porter sur ses élèves une surveillance de tous les instants pour dépister les affections naissantes. Dès les premiers indices il doit faire appel au vétérinaire qui posera un diagnostic précis et ordonnera des mesures prophylactiques et des soins curatifs efficaces. Souvent le diagnostic doit être confirmé par le laboratoire, peut-être le vétérinaire consulté n'en possèdera-t-il pas les moyens nécessaires ; mais les éleveurs ne doivent pas ignorer que ce praticien est en relation constante avec les Ecoles vétérinaires qui possèdent des stations d'étude dotées des derniers perfectionnements et dont le but est de dépister les épizooties qui entravent l'élevage et d'étudier les moyens de les éteindre ou tout au moins de les limiter.

Vu : le Professeur de l'Ecole Vétérinaire, rapporteur,
P. PONS.

Vu : le Directeur de l'Ecole Vétérinaire,
J. CUILLÉ.

Vu : le Président de la thèse,
E. BARDIER.

Vu : le Doyen,
E. BARDIER.

Vu et permis d'imprimer :
Toulouse, le 8 janvier 1936.
Le Recteur, Président du Conseil de l'Université :
J. GHEUSI.

IX. — Bibliographie

ARNAULT (Charles). — « Le syngame et la syngamose, son nouveau traitement », *Recueil d'Alfort* du 15 septembre 1927.

BLANCHON (Alphonse). — *Elevage pratique du gibier* (1914).

CORNEVIN (Charles). — *Zootechnie spéciale, les oiseaux de basse-cour*, p. 74.

DANNIN. — *Revue mensuelle des parcs à gibier de France*, mai 1928, p. 18 à 22 ; août 1928, p. 58 à 67 ; septembre 1928, p. 74 à 76 ; décembre 1928, p. 133 à 136 ; janvier 1929, p. 174 à 177 et 180 ; avril 1929, p. 204 à 209.

DEGOIS. — « Note sur l'élevage du faisan », *Bulletin mensuel de la société centrale des chasseurs pour la répression du braconnage*, du 15 août 1931. — « Les maladies du gibier », *Bulletin mensuel de l'association des Lieutenants de Louveterie*, du 15 janvier 1931.

DUNOYER et NOIRMONT. — *Histoire de la chasse depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Révolution*, p. 207 (1868).

FIORENTINI (A.). — « Entérite infettiva dei fageani », *Societa Italia di scienze natterali*, p. 39 et brochure (1896).

FROGER. — « Le traitement de la syngamose », *Recueil d'Alfort*, mars 1930.

GEN (T.). — « Faisan gibier des rois et roi des gibiers », *Eleveur* du 28 novembre 1926, p. 625.

GIRARD. — *Cours de Zootechnie* professé à Toulouse, l'année 1931-1932.

GOBIN (A.). — *Les oiseaux de basse-cour* (1882).

KLEIN. — « On acute infections of young Pheasants », *Journal of pathology and bactériology*, t. II, p. 214 (1893).

LAHAYE. — *Maladies des volailles*, 1928. — *Entérite infectieuse des faisans*, p. 214. — *Coccidiose intestinale des dindons, du paon et des faisans*, p. 304. — *Téniasis du faisan*, p. 360. — *Syngamose*, p. 365. — *Mue des faisandeaux*, p. 81.

MARTIN (A.). — *Cours de parasitologie* professé à Toulouse l'année 1933-1934.

MÉGNIN (Paul). — « De la volière à la forêt », *Eleveur* du 13 décembre 1931, p. 625.

MÉGNIN (Pierre). — *Les faisans*, 2e édition, 1889.

NÉDECI (Georges). — Elevage artificiel du faisan », *Chasseur français*, novembre 1934.

NOCARD et LECLAINCHE. — *Maladies microbiennes des animaux*, 3e édit., 1903. — *Entérite infectieuse des faisans*, p. 199. — *Septicémie des faisans*, p. 320.

PAUTET (L.). — *Zootechnie générale et spéciale*, 1897.

PHILIPPON (A.). — « Comment constituer une chasse à faisans » *Eleveur* du 11 février 1933. — « Sur l'élevage du faisan », *Eleveur* du 26 février 1933, p. 99.

ROHARD (A.). — « Elevage du faisan, production des œufs », *Eleveur* du 8 mars 1931, p. 111. — « Oiseaux de rapport et d'agrément », *Eleveur* du 15 mars 1931, p. 122. — « Pour le repeuplement des chasses, cantonnement du faisan », *Eleveur* du 31 mars 1931, p. 257. — « Sur l'élevage du gibier, élevage du faisan », *Eleveur* du 21 mai 1933, p. 241. — « Sur l'élevage du gibier, le faisan », *Eleveur* du 27 mai 1934, p. 245.

TOURNEMIRE (C.). — « Le gibier de chasse. L'eau des faisans ». *Eleveur* du 1er août 1920, p. 3. — « Les faisans, la reprise des reproducteurs », *Eleveur* du 3 octobre 1920, p. 1.

WOELMONT. — « Le faisan obscur produit de mutation », *Vie à la campagne* du 1er octobre 1932, p. 408.

M.L.C.D.B. — *Dictionnaire raisonné et universel des animaux* (1759), *ouvrage composé d'après ce qu'ont écrit les naturalistes anciens et modernes, les historiens et les voyageurs.*

— « Harmonieux ensemble de faisans d'agrément », *Vie à la Campagne*, série exceptionnelle du 15 février 1932, p. 43.

— « Pour bien conduire l'élevage du faisan », *Vie à la Campagne*, no extraordinaire du 15 février 1932, p. 45.

— « Ferme à faisan pour la production des œufs », *Vie à la Campagne*, du 1er avril 1923, p. 141.

— « Assurez à votre chasse de nombreux faisans », *Vie à la Campagne*, du 1er octobre 1932, p. 408.

Table des Matières

Avant-Propos 7

I. *Introduction* 8

II. *Considérations générales sur le faisan* 10

III. *Historique* 17

IV. *Description des races utilisées* 21

1. Le faisan commun 22

2. Le faisan à collier 23

3. Le faisan versicolore 25

4. Le faisan vénéré 26

V. *Elevage* 28

A. Elevage des reproducteurs 29

1. Reprise des reproducteurs 29

2. Choix des reproducteurs 30

3. Parquets de conservation 30

4. Parquets de ponte 33

B. Conduite des couvées 38

C. Elevage des jeunes 44

1. Mise en boîtes d'élevage 44

2. Périodes dans l'élevage du faisan 47

D. Mise au bois 55

VI. *Entretien du faisan dans la chasse* 59

VII. *Les principales maladies* 62

A. Maladies parasitaires 63

1. Syngamose 63
2. Coccidiose 68
3. Entérite amoebienne 70
4. Helminthiases intestinales 70
5. Acariase des sacs aériens 72
6. Parasitisme cutané 72
a) Phthiriase 72
b) Acariase 72
c) Teigne 72
d) Gales 73
B. Maladies microbiennes 74
1. Septicémie des faisans 74
2. Entérite infectieuse des faisans 74
3. Pullorose 76
VIII. *Conclusion* 79
IX. *Bibliographie* 83

Imprimerie F. BOISSEAU, 34, rue du Taur. — Toulouse